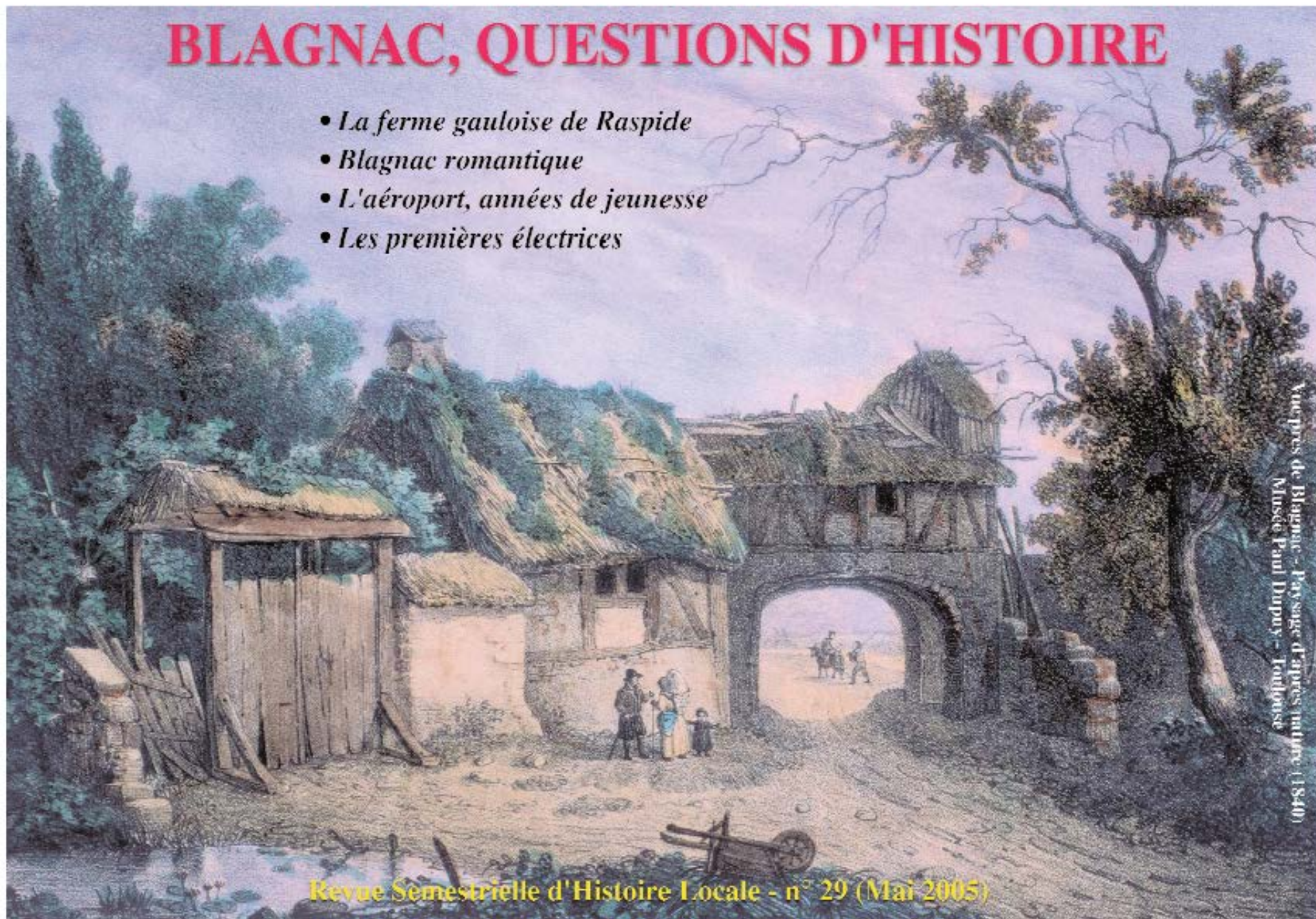


BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

- *La ferme gauloise de Raspide*
- *Blagnac romantique*
- *L'aéroport, années de jeunesse*
- *Les premières électriques*



Vues près de Blagnac - Paysage d'après nature (1840)
Musée Paul Dupuy - Toulouse

Revue Semestrielle d'Histoire Locale - n° 29 (Mai 2005)

TABLE des MATIÈRES

Un domaine gaulois à Blagnac : la ferme de Raspide	1
Nouvelle découverte archéologique	6
Blagnac à l'époque romantique 1815-1848	9
Que faire des ordures ?	15
A la rencontre des premières électriques de Blagnac	30
L'aéroport Toulouse-Blagnac	38
Saint-Exupéry anecdotique	47

Responsable de publication : Germaine Ricard

Comité de Rédaction : Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé
Georges Lapoutge - Jacques Sicart - Jeannette Weidknnnet

N° ISSN : 1169-4408

Revue éditée par l'Association " **Blagnac Histoire et Mémoire** "



Siège Social : 97, Vieux Chemin de Grenade - 31700 Blagnac

UN DOMAINE GAULOIS À BLAGNAC : LA FERME DE RASPIDE

Dans un article récent de notre Revue, Daniel Bonzom attirait l'attention sur l'importance des fouilles préventives conduites à l'occasion des travaux d'aménagement du site aéronautique sur les territoires de Blagnac et de Cornebarrieu. Il concluait sa mise au point par un vœu : "Ce riche patrimoine archéologique ne mérite surtout pas de tomber dans l'oubli".

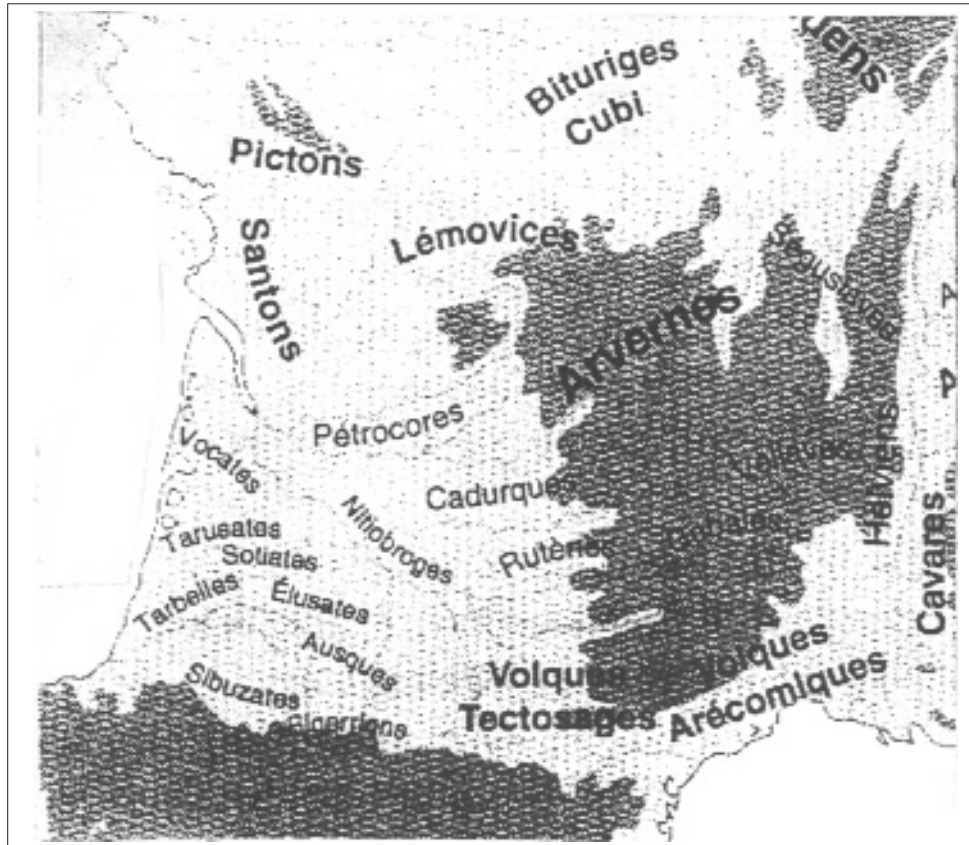


Figure 1 - Carte de la répartition des populations gauloises dans le Sud-Ouest de la Gaule à la veille de l'intervention romaine (d'après C. Goudineau. Fig. 1 du catalogue, p. 10)

Une remarquable exposition - "Gaulois des pays de Garonne. II^e-I^{er} siècle avant J.-C." - présentée au Musée Saint-Raymond de Toulouse, du 22 mai 2004 au 9 janvier 2005 répond heureusement à ce souhait. Le vaste enclos fouillé à Blagnac sur le site de Raspide par Monsieur Christophe Sireix, archéologue à l'INRA (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), occupait une place de choix dans l'ensemble de l'exposition. Celle-ci - dont le Commissariat était dirigé par Evelyne Ugaglia et Lydia Mouysset, Conservateur et Assistant de conservation au Musée Saint-Raymond, et par Michel Vidal, Conservateur en chef du Patrimoine, - était organisée à l'occasion du XXVIII^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'Age du fer. Elle doit être présentée à Agen, dans l'église du couvent des Jacobins, de mars à septembre 2005.

Dans ces notes de visite, nous nous proposons de montrer l'intérêt général de cette manifestation, puis nous présenterons le site de Raspide pour préciser ce que les recherches actuelles apportent de nouveau pour la compréhension de ce très vieux passé.

QUELQUES RÉFLEXIONS D'ENSEMBLE

L'exposition met remarquablement en valeur l'importance des fouilles préventives réalisées, souvent dans l'urgence, au cours des 30 dernières années. Celles-ci ont été particulièrement nombreuses dans la région toulousaine, liées à l'établissement du réseau autoroutier, à la construction du métro toulousain, à l'aménagement du site aéronautique en liaison avec le développement du programme de l'A380. Dans le champ couvert par l'exposition, elles ont permis, depuis les années 80, un véritable renouvellement des connaissances qui étaient restées jusque là dominées par les découvertes et les travaux, souvent remarquables d'ailleurs, des chercheurs du XIX^e siècle.

Les dates retenues par les réalisateurs de l'exposition sont significatives (II^e-I^{er} siècle avant J.-C., soit à la veille de l'intervention de César en Gaule). Elles attestent du dynamisme actuel des recherches protohistoriques



Figure 2 - Plan d'ensemble du site de Rapside (dressé par C. Sireix. Fig. 20 du catalogue p. 32)
 I - Parties retrouvées du fossé.
 2 - Grand bâtiment d'habitation

(“protohistoire” : période de l’histoire d’un peuple qui, n’ayant pas laissé d’écrits, est connu par des auteurs extérieurs, ici des auteurs grecs ou latins, et par les fouilles). De même, le cadre géographique couvert par l’exposition - “les pays de Garonne” - est historiquement très important. La carte générale (figure I) montre qu’il s’agit d’une zone de contact (Aquitaine au Sud, entre les Pyrénées et la Garonne ; Celtes au nord de la Garonne) et de brassage de populations encore assez remuantes. Ce brassage économique et culturel est - nous y reviendrons - d’autant plus important à la veille de la conquête romaine que se multiplient les relations avec le monde méditerranéen.

Cependant, il faut faire une réserve, qui limite parfois l’interprétation des résultats obtenus. Ces fouilles préventives, toujours ponctuelles, sont souvent réalisées dans l’urgence. Elles représentent presque toujours une “course contre la montre”. Mais même si elles n’apportent parfois que des données lacunaires et incomplètes, leur multiplication même a permis des progrès considérables. On peut parler d’une lecture nouvelle, surtout pour les périodes les plus reculées de notre passé.

LE SITE DE RASPIDE À BLAGNAC

Les fouilles préventives ont permis de dégager un petit domaine agricole de la fin de la période gauloise (milieu du II^e siècle - début du I^{er} siècle avant J.-C.)

Le plan d’ensemble (figure 2) permet de présenter une description assez

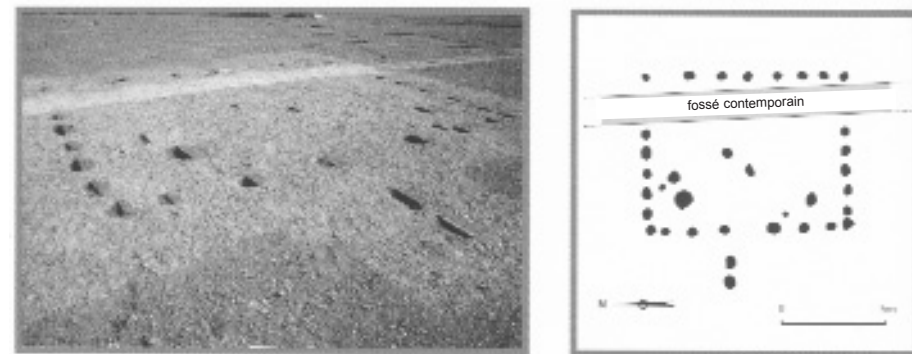


Figure 3 - Plan du grand bâtiment de Rapside (photo et plan de C. Sireix. Fig. 22 du catalogue p. 34)

complète du site. L'exploitation agricole de Raspide était enfermée dans un enclos, délimité par un fossé renforcé par un talus. Ce fossé, d'une largeur à l'ouverture de 2,50 mètres, a pu être suivi à l'ouest sur une longueur de près de 240 mètres. Il avait plusieurs rôles : il pouvait constituer une protection - au moins relative - de la ferme contre toutes les incursions extérieures. Surtout, il représentait un obstacle efficace à la divagation des animaux. Comme souvent dans le cas de structures de ce type, le fossé a servi de dépotoir, fournissant aux archéologues une multitude de renseignements (fragments de céramiques ou d'objets en métal ; détritiques de toutes sortes, d'origine animale ou végétale).

À l'intérieur de l'enclos - et c'est toute l'importance du site de Raspide, qui permet une vision d'ensemble assez satisfaisante - les fouilles ont révélé l'existence d'un grand bâtiment (figure 3) de plan rectangulaire très régulier (7,60 x 9,90 mètres, soit environ 75 m²). Ce bâtiment s'ouvrait par une entrée principale à l'ouest, de 2,40 mètres de large. Comme dans la plupart des habitations de ce type à cette époque, le sol devait être en terre battue et le mobilier - dont rien ne nous est parvenu - réduit au strict minimum. La fouille n'a pas fourni de traces de foyer à l'intérieur de l'habita-

tion. Tout autour de la maison principale, se trouvaient une série d'annexes. Il faut souligner l'importance des greniers aériens, de plan quadrangulaire, sur quatre poteaux porteurs.

Les données glanées au cours des fouilles permettent une intéressante interprétation des techniques de construction. Il s'agit de la technique du mur porteur sans fondations, élevé en torchis sur clayonnage, et renforcé d'une série de poteaux (0,40 à 0,50 mètre de diamètre), faiblement espacés (0,80 mètre au maximum). Les poteaux étaient profondément enfoncés dans des trous creusés au préalable. Repérables par la couleur plus sombre de la terre, due à la présence de matières organiques provenant de la décomposition du bois des poteaux, ces trous nous fournissent aujourd'hui la trace "en négatif", si l'on peut dire, de la construction ancienne. À partir de la taille, de la forme et de la profondeur des trous, il est possible de restituer l'architecture du bâtiment. Le plan de l'habitation révèle, en effet, l'existence des poteaux fins, qui supportaient et renforçaient le clayonnage sur lequel était appliqué le torchis, et de gros poteaux qui supportaient les poutres du plafond et le toit. L'interprétation des éléments retrouvés et le rapprochement avec d'autres structures comparables ont permis de tenter une esquisse de reconstitution assez plausible (maquette de la ferme Raspide, figure 4).

Les vestiges découverts dans l'enclos ou à sa périphérie permettent quelques remarques complémentaires. La nature des éléments retrouvés est, classiquement, conditionnée par leur capacité de conservation, en fait très sélective : très peu de métal ; bois, surtout sous forme de charbons de bois ; grains carbonisés ou fossilisés (à Raspide, importance du millet commun, avec d'autres céréales, blé et orge essentiellement, avec peut-être le seigle) ; nombreuses céramiques.

UNE ÉCONOMIE AGRO-PASTORALE

L'analyse des diverses structures et des objets fournis par les fouilles permet d'avancer quelques suggestions sur la vie de ce petit domaine agricole gaulois.

L'alimentation en eau a constitué un facteur déterminant pour l'implantation de la ferme. L'eau représentait, en effet, un élément fondamental

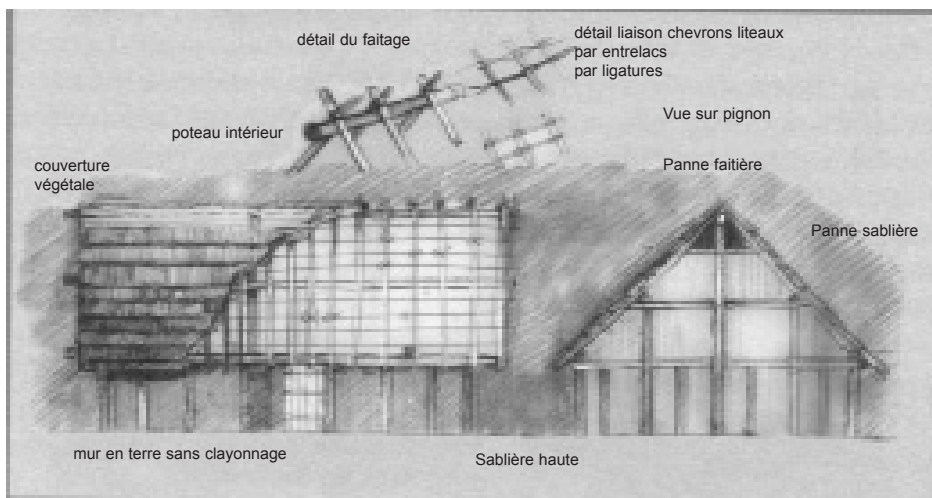


Figure 4 - Essai de restitution de la ferme de Raspide (maquette à l'échelle 1/30. Dessin de D. Delpalillo, maquettiste d'après les données archéologiques de C. Sireix. Fig. 15 du catalogue p. 28)



Coupe stratigraphique du puits.

pour l'alimentation des hommes et des bêtes, mais aussi pour les besoins des activités agricoles et artisanales (poterie, métallurgie, confection de torchis, tissage). L'eau était fournie par un puits assez élaboré. D'un diamètre de 3 mètres, il a une profondeur conservée de 3,60 mètres. Mais il était peut-être plus profond. Ce puits ne comportait pas de cuvelage bâti,

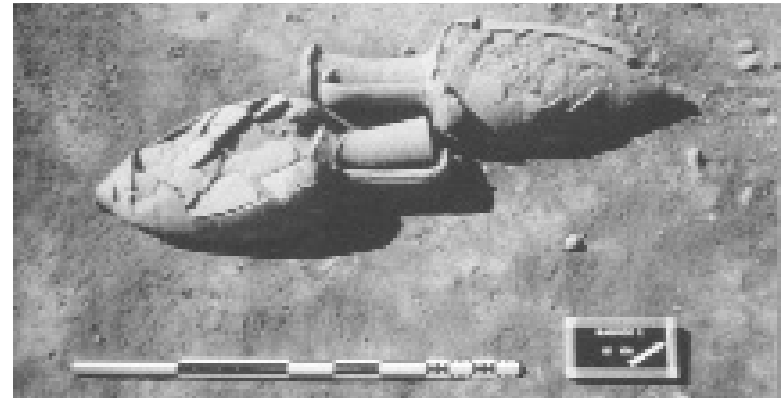


Figure 5 - Chantier de Rapside. Amphores en cours de dégagement (photo de C. Sireix. Fig. 24 du catalogue p. 35)

comme sur le site des Planettes à Castres dans le Tarn.

L'organisation du domaine de Rapside correspondait à une économie agro-pastorale. Les labours se faisaient très probablement avec un araire tracté par des animaux. On utilisait peut-être un soc en fer, mais rien dans la fouille ne permet de l'affirmer. Le travail du bois représentait une activité très importante. La forêt était encore localement beaucoup plus présente qu'aujourd'hui. L'étude des pollens fossiles (ou polynologie) permet d'en déterminer les espèces. Il s'agissait d'une forêt mixte, où l'espèce dominante était le chêne, utilisé essentiellement comme bois d'oeuvre en particulier pour l'ossature des bâtiments agricoles. A côté du chêne figuraient le tilleul, l'orme, le frêne, l'érable et, plus rarement, l'aulne et le noisetier.

Ce qui frappe dans le répertoire des vestiges découverts sur le site, c'est l'abondance des vases et des poteries. Il faut insister sur la présence des amphores italiennes, plusieurs dizaines (figure 5), et des coupes à boire en céramique à vernis noir importées de Campanie (région de Naples). Cette remarque est fondamentale pour comprendre l'évolution de la région à la fin de la période protohistorique. Cette période qui précède immédiatement la conquête par César est marquée par une relative homogénéité du peuplement et par une remarquable expansion économique. Ce brassage économique et culturel, très général dans l'ensemble de la région, est attesté par le développement de l'usage de la monnaie, souvent imitée des pièces émises par les colonies grecques d'Espagne (en particulier, les drachmes

de Rhodé et d'Emporion). Ainsi, se multipliaient très rapidement les contacts avec le monde méditerranéen, bien avant que les armées de César ne subjuguent la région.

Malgré l'importance des questions encore en suspens - structure exacte des parcelles, répartition des zones de pâturages et des espaces céréaliers, structure du système de desserte du domaine - les fouilles conduites sur le site de Raspide apportent déjà des conclusions significatives. Elles confirment l'impression admise depuis longtemps pour la région : la très grande complexité des formes d'habitat parsemant le territoire. Se conjuguent, en effet, fermes isolées, villages ouverts, petits sites fortifiés, dominés par des "oppida", fortifications puissantes concentrant l'essentiel des activités politiques, administratives et économiques. Mais l'évolution paraît avoir été moins complète qu'ailleurs. Fermes et villages ouverts semblent avoir joué le rôle principal. En ce sens, le domaine de Raspide - ferme isolée, au centre de son petit territoire agricole - est très caractéristique de la région.

Cependant, l'analyse scientifique possible aujourd'hui grâce aux techniques de l'archéologie moderne, a permis de conclure que l'occupation du site avait été relativement courte, un demi-siècle entre le milieu du II^e siècle et le début du I^{er} siècle avant J.-C. Contrairement, à ce que l'on constate souvent d'ailleurs, il n'y a pas eu à Raspide d'occupation du site à l'époque gallo-romaine.

BIBLIOGRAPHIE

- Bonzom (Daniel) - Sous l'Airbus A380, 200 000 ans d'histoire. Blagnac, questions d'histoire n° 23, mai 2002.

- Gaulois des pays de Garonne (II^e-I^{er} siècle avant J.-C.). Guide de l'exposition présentée au Musée Saint-Raymond de Toulouse 22 mai 2004-9 janvier 2005. Musée Saint-Raymond ; Toulouse ; 2004.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- DUBY (Georges) - WALLON (Armand) - Histoire de la France Rurale. Tome I (pp. 178-189) ; Paris ; Seuil ; 1975.

- AUDOUZE (Françoise) - BUSHENSCHUTZ (Olivier) - Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique. Paris ; Hachette ; coll. "Bibliothèque d'archéologie" ; 1989.

- GOUDINEAU (Christian) - Regard sur la Gaule. Paris ; Errance ; 1998.

- MALRAIN (François) - MATTERNE (Véronique) - MENIEL (Patrice) - Les paysans gaulois (III^e siècle - 52 avant J.-C.). Paris : Errance ; 2002.

Nous avons visité sur internet les sites suivants :

pedagogie.ac-toulouse.fr/culture/saintraymond/sraterlier.htm

pedagogie.ac-toulouse.fr/histgeo/dossierphp/lesnews/af_news.php?lanew=39

pedagogie.ac-toulouse.fr/culture/saintraymond/srexpo.htm

www.cyber-base.org/cyberbase/bo/planning/epm/mensuel/impression.do?print=I

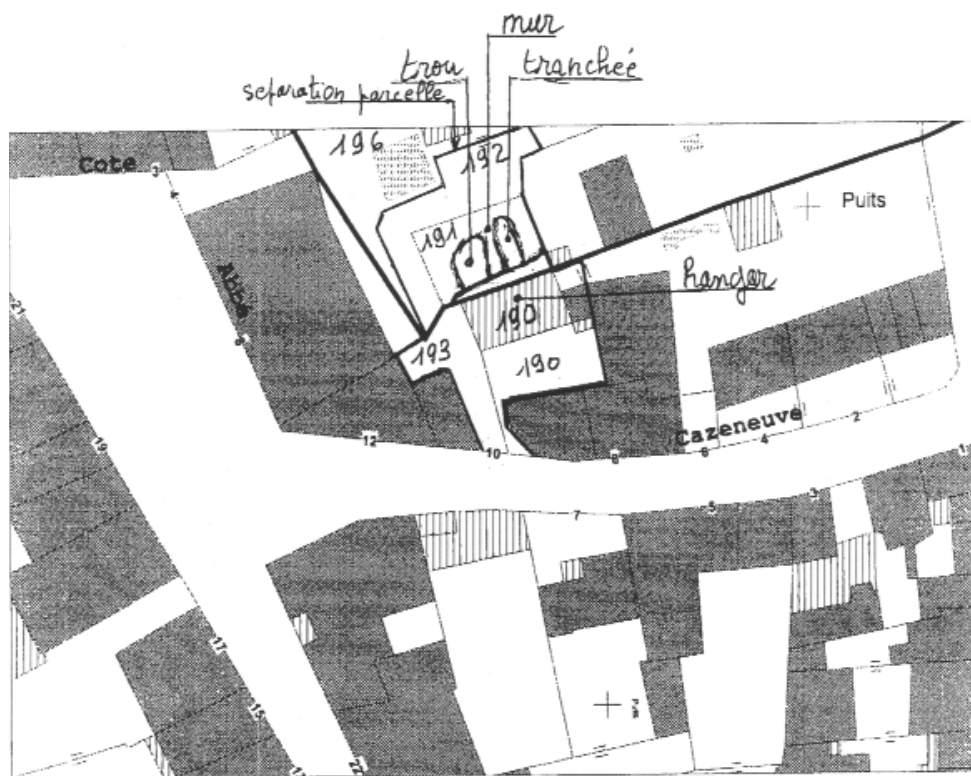
REMERCIEMENTS

L'essentiel de la documentation scientifique et graphique utilisée pour la rédaction de cet article est empruntée au catalogue "Gaulois des pays de Garonne", cité dans la bibliographie. Nous tenons à remercier très sincèrement Monsieur Daniel Cazes, Conservateur en Chef du Musée Saint-Raymond de nous avoir fourni l'autorisation de cette reproduction.

Alain LAURET

NOUVELLE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

Lors de travaux effectués chez un particulier, rue de l'Abbé Cazeneuve, il a été mis à jour tout un ensemble d'appareillage de murs visible sur 5 m de long et 3,50 m de large (photo 1)



Ces murs sont faits d'une structure massive en galets de Garonne mélangés à un liant de mortier et de chaux pouvant supporter de lourdes charges (photo 2 et croquis page 7).

Cet ensemble de murs d'une épaisseur variant entre 90 cm et 1 m sur une largeur de 90 cm, reposait sur 1 m de terre noire et humide due à des infiltrations d'eau provenant sûrement de la fontaine située plus haut, sur la place de l'Abbé Amouroux, et qui alimente les deux bassins en contre bas dans le jardin. L'eau se perd ensuite dans la terre à peu près à ce niveau. Ces

deux bassins, utilisés au siècle dernier par les blanchisseuses, avaient été bâtis par Bernard Marquet, devenu propriétaire en 1798, du domaine du dernier baron blagnacais, Claude Amieu.

Dans la partie supérieure sont assemblés avec des galets les restes de rangées de briques à une profondeur de 40 cm (voir le croquis 7).

Tout cet ensemble de murs, situés à 7,80 m de la façade du hangar de la parcelle 190 (partie hâchurée du plan ci-contre) et à 8,20 m de la séparation des parcelles 192 et 196, devait faire partie du vaste édifice gallo-romain déjà répertorié lors des fouilles de 1986-1987, de 2000 et de 2004 (voir plan d'ensemble).

Sur le côté gauche près du hangar, à 50 cm de profondeur apparaît du ciment rose reposant sur un lit de galets de Garonne (photo 3). De nomb-



photo 1



photo 2

Vue de dessus.

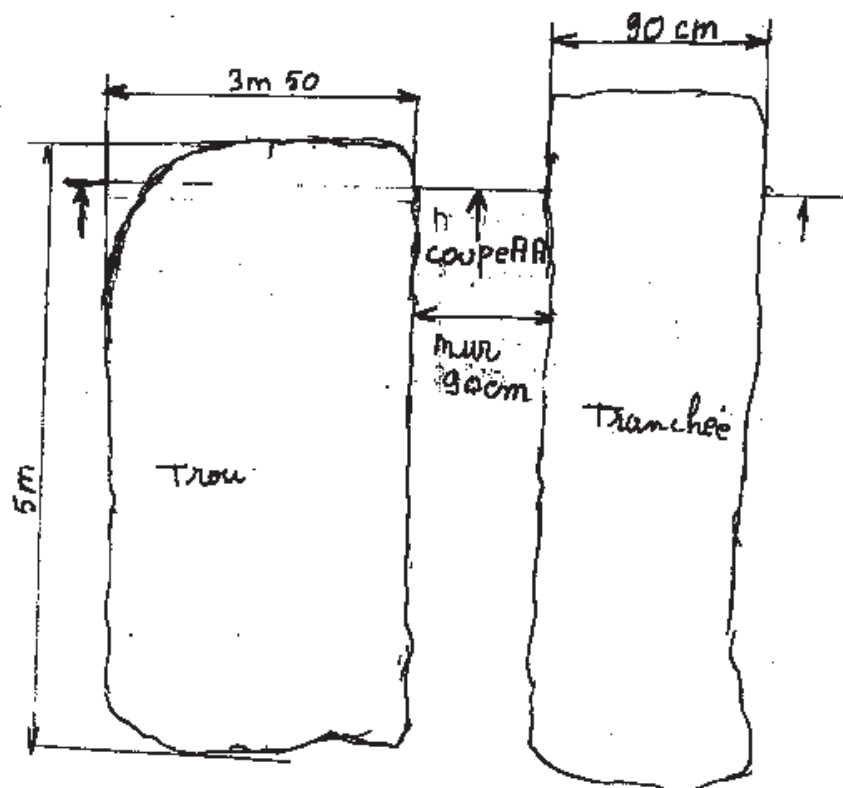
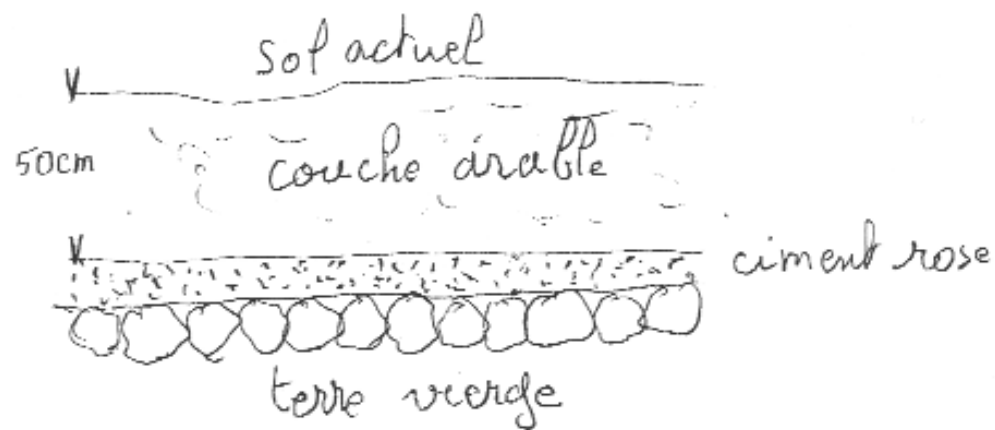
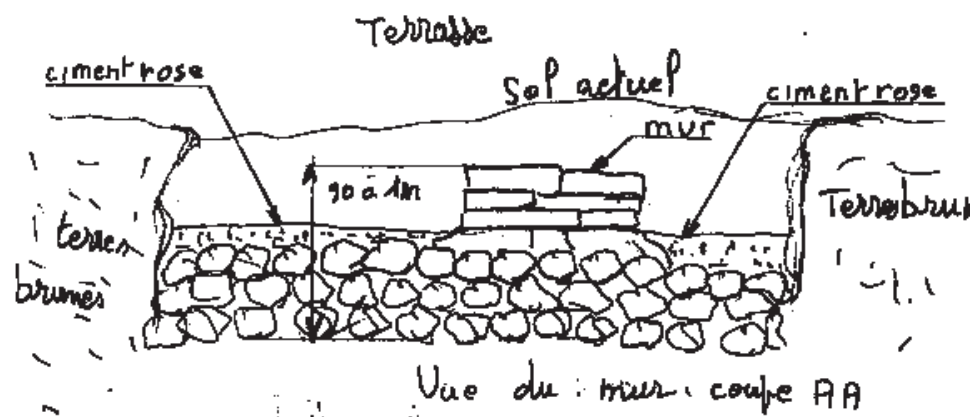


photo 3



Croquis correspondant à la photo ci-dessus.



anneau en bronze $\varnothing 15\text{mm}$

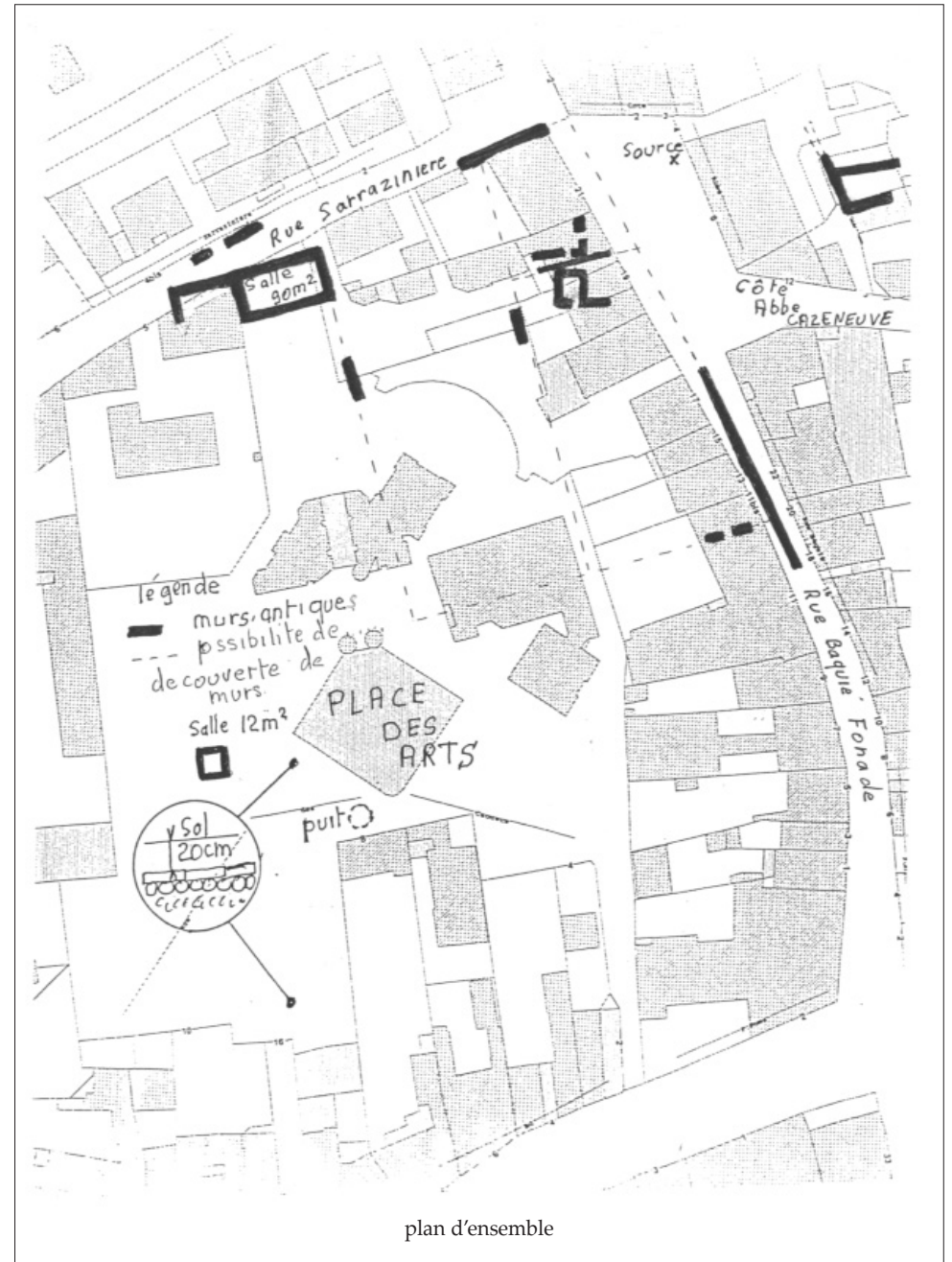


Morceau de brique en arrondi.

reux restes de tuiles à rebords en mauvais état, un anneau en bronze et un morceau de brique en arrondi (dessin page 2) utilisée souvent comme support dans les hypocaustes, ont été découverts dans le remblai de terre. Par contre, aucun fragment de tesselles ou de mosaïque n'a été trouvé.

En conclusion, cette découverte confirmerait, semble-t-il, l'existence d'un grand bâtiment gallo-romain remontant au III^e siècle après Jésus-Christ, situé entre la rue Sarrazinière, la rue Bacquié-Fonade et la place des Arts et maintenant rue de l'Abbé Cazeneuve (voir ci-contre le plan d'ensemble des découvertes).

Daniel BONZOM



plan d'ensemble

BLAGNAC A L'ÉPOQUE ROMANTIQUE 1815-1848

« Il n'est jamais aisé de parler des vivants, et l'histoire n'atteint toute sa sérénité, toute son impartialité, que lorsqu'elle plane sur des tombes depuis longtemps fermées ».

Bertrand Lavigne. Histoire de Blagnac

Juin 1815 : Après vingt-trois ans d'affrontements guerriers à travers l'Europe, les Français aspirent enfin à une existence paisible privilégiant épanouissement personnel et rapports humains.

Le terme « époque romantique » concerne les décennies comprises entre le premier empire et la seconde république, pendant lesquelles se développe un ensemble de mouvements artistiques, littéraires et sociologiques caractérisés par la prédominance de la passion et de la sensibilité sur le rationalisme.

En politique, cette période est dominée par la dernière phase du rapport de force entre partisans et adversaires du pouvoir monarchique dont la restauration, imposée à la France par la force des armées européennes coalisées, n'est guère populaire.

Chassé de son trône par le soulèvement des Parisiens en 1830, le roi Charles X est remplacé par Louis-Philippe d'Orléans. Ce dernier est à son tour renversé par la révolution de 1848. Cette fois, le peuple ne se laisse pas voler sa victoire. La République est de retour.

Blagnac est alors un village où la démographie progresse de manière satisfaisante. Sous le règne de Louis-Philippe, la population augmente de quinze pour cent en quinze ans et atteint 1680 habitants en 1848. Chacun d'entre-eux est témoin ou acteur du mouvement de l'histoire.

VERDETS ET TERREUR BLANCHE

En 1815, le retour de la monarchie se met en place dans un climat de vive rancune contre les individus « coupables » d'enthousiasme pour la première république ou pour l'empereur Napoléon I^{er}.

Partout en France, des groupes de royalistes armés agressent ou menacent en toute impunité les populations. En pays toulousain, on les appelle Verdetts en raison



“Les Verdets” en action par Liozu.

de la couleur de leurs habits. D'une violence peu commune, ils n'hésitent pas à assassiner le malheureux Général Ramel à coups de poignards en plein centre de la ville rose le 15 août 1815. Notre commune n'est pas épargnée et compte plusieurs victimes de leurs brimades :

Réveillé en pleine nuit par quelques agitateurs royalistes, le Général Compans s'enfuit furtivement et se réfugie dans une vigne jusqu'au lever du jour.

Dans les mêmes circonstances, Arnaud Méliorat se brise une jambe en sautant par la fenêtre de sa maison puis se traîne jusqu'au cimetière voisin où il passe la nuit.

Après avoir dévalisé la maison de François Rocolle, les Verdets lui font les pires misères et l'emprisonnent pendant plusieurs jours.

En plein centre du village, ils font feu à poudre sur les passants avec des fusils privés de projectiles. On imagine facilement la frayeur des victimes persuadées que ces armes sont bien chargées. Le médecin Desclaux et son frère Bernard subissent cette stupide plaisanterie.

Le meneur des Verdets n'est autre que Gervais Gaillard, le tout nouveau maire royaliste de Blagnac. Le serment qu'il fait prêter à ses conseillers municipaux le 26 octobre 1815 atteste sa totale allégeance au nouveau pouvoir.

« Je jure et promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au roi, de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue qui serait contraire à son autorité, et si dans le ressort de mes fonctions ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose à son préjudice, je le ferai connaître au roi ».

Les exactions des Verdets ne cessent qu'en 1821 lors du remplacement de Gervais Gaillard au poste de maire.

RÉVOLUTIONS ET DÉMOCRATIE

La révolution de 1830 met fin au pouvoir des ultra-royalistes. La monarchie constitutionnelle se met en place. Louis-Philippe d'Orléans devient roi des Français.

A Blagnac, ces événements sont accueillis avec enthousiasme. Au milieu de l'euphorie quasi-générale, le vieux Camus déclare :

« Maintenant je puis mourir, j'ai revu le drapeau tricolore ».

L'événement est fêté par un grand banquet sur l'île du Ramier, une manifestation sur l'air de « La Marseillaise » autour du nouveau drapeau, mais aussi par une cérémonie funèbre en l'honneur des combattants révolutionnaires morts à Paris pour la liberté lors des événements de juillet 1830.

L'année suivante, une nouvelle municipa-



Le garde-national en famille.

lité est élue pour la première fois au suffrage censitaire. Jean Miquel la dirige et conserve sa fonction de maire jusqu'en 1848.

Seule ombre au tableau, une rixe sans gravité entre opposants se produit chez l'aubergiste Moncassin.

Une garde-nationale formée de blagnacais volontaires et bénévoles a pour mission de faire respecter l'ordre public et de défendre les nouvelles institutions. Ils consacrent une partie de leurs rares loisirs à étudier l'art de marcher au pas, de chanter en cœur des hymnes patriotiques accompagnés par la musique de leur fanfare et de présenter les armes aux notables ou au drapeau. En uniforme, ils défilent régulièrement dans les rues du village et participent avec jovialité aux fêtes commémoratives et surtout aux banquets publics. Par chance, ils exercent leurs talents en des temps paisibles. En effet, si leur esprit civique est exemplaire, leur efficacité en cas de conflit et leur force de dissuasion le sont probablement beaucoup moins. Quant à leurs vieux fusils, « Ils auraient éclaté dans leurs mains s'il avait fallu s'en servir » affirme le témoin Bertrand Lavigne. En 1831, Hilaire Lussan et Pierre Barrué commandent cette joyeuse troupe composée de 148 individus.

La révolution de 1848 met fin à la monarchie dite « de juillet ». Le retour de la république entraîne plusieurs événements importants.

Le jour de Pâques 1848, les électeurs blagnacais participent avec fierté à la première application du premier suffrage universel direct lors de l'élection des représentants de l'Assemblée Constituante.

Deux mois plus tard, ils célèbrent la fête de la Concorde en plantant un arbre de la Liberté sur la place du village. La musique de la garde nationale donne un concert public suivi d'un grand banquet qui termine la cérémonie.

Le 19 novembre 1848, la promulgation de la nouvelle constitution donne lieu à de nouvelles réjouissances. Ce jour-là, un buste de Marianne est exposé place de la Liberté sous les ovations des villageois. Parmi les plus anciens, certains sont vivement émus par cette résurrection de la république, objet de leur inoubliable enthousiasme de jeunesse.

TRAVAUX ET MODERNISATION

En mai 1827, une inondation de la Garonne emporte la digue de protection des Ramiers et envahit la rive droite du fleuve jusqu'à la route de Paris. Deux ans plus

tard, la commune de Blagnac est recouverte de neige pendant deux mois et la Garonne se glace lors de l'hiver 1829. Il s'agit des deux événements climatiques les plus importants de cette première moitié de XIX^e s.

Pendant cette période, de nombreux travaux modernisent le village :

Une large promenade bordée d'ormes est aménagée par comblement des très anciens fossés entourant Blagnac. La municipalité dirigée par Gervais Gaillard s'empresse de lui donner pour nom « allée Royale ».

Le mur de clôture de l'ancien cimetière jouxtant l'église Saint-Pierre est démoli. La surface ainsi libérée devient place publique. Un télégraphe aérien faisant partie des relais de la ligne Marseille-Bordeaux est installé au sommet de l'édifice religieux agrandi et décoré sous la direction du célèbre architecte toulousain Virebent.

En 1840 débutent les travaux de construction du pont suspendu à péage destiné à remplacer le bac sur la Garonne. Ils dureront trois ans.



Maison construite en 1835, de nos jours 4 rue de Malard.

Un mur de béton et de terre remplace les digues en bois peu efficaces contre les inondations des Ramiers par les eaux du fleuve.

Les deux très anciennes portes de l'enceinte du village sont malheureusement démolies pour faciliter la circulation mais plusieurs belles maisons de style romantique apparaissent au centre du village. Elles attestent l'embourgeoisement d'une partie de la population. De nos jours, leurs belles façades se dressent notamment au numéro 16 de la rue Bacquié-Fonade (ancienne rue des Nobles) et au numéro 4 de la rue de Malard (construite en 1835).

Dès 1832, Blagnac accueille une garnison militaire. En 1846, elle se compose de deux batteries d'artillerie, 300 chevaux, 212 soldats et officiers. La construction de leur caserne dans le parc du château débute en 1847.

CÉLÉBRITÉS BLAGNACAISES

Simple citoyens ou gloires nationales, plusieurs Blagnacais ont laissé un souvenir durable à leurs contemporains. Ces figures locales méritent d'être évoquées, parfois avec amusement, souvent avec admiration.

Bertrand Lavigne 1814-1890

Fils de forgeron, Bertrand Lavigne voit le jour à l'aube de l'époque romantique et entre en politique à son crépuscule en se faisant élire maire du village en 1848. Entre temps, il devient vétérinaire et consacre ses loisirs à l'étude de l'histoire du pays toulousain. Privilégiant les anecdotes vécues, il recueille auprès des habitants de précieux souvenirs concernant l'Ancien Régime, la Première République et le Premier Empire. La synthèse de ces témoignages est publiée en deux ouvrages passionnants : « Histoire de Blagnac » en 1875 et « Insurrection royaliste de l'an VII en Haute-Garonne » en 1887.



Bertrand Lavigne vers 1847. Archives Familiales Lavigne

Les dernières années de la vie de Bertrand Lavigne sont consacrées aux diverses étapes de son honorable carrière politique.

Sous la Troisième République, il remplit successivement les fonctions de sous-préfet, d'adjoint au maire de Toulouse délégué à l'instruction publique et de maire provisoire de la Ville Rose en 1884.

Il meurt accidentellement en tombant d'un omnibus.

Un gendre indélicat



Les querelles familiales ont toujours existé. Deux lettres écrites au temps du roi Louis-Philippe en témoignent. Elles sont conservées aux archives municipales de Blagnac (cote 1i1) :

« Blagnac le 19 avril 1839

Broquère, chevalier de la Légion d'Honneur à Monsieur le Maire de Blagnac

Monsieur le Maire,

Vu la médisance et la calomnie de certains individus qui ont fait courir des bruits faux que mon gendre, Antoine Higouneng, boucher, avait tué une vache pleine, j'ai pris la résolution pour faire taire ces vils calomnieux de décider mon gendre à tenir une haute boucherie. C'est pourquoi je vous déclare qu'à compter de ce jour, il cesse de tuer des vaches et que, désormais, il ne tuera que ce qui convient à une haute boucherie. En conséquence, mon gendre Higouneng se déclare pour tenir une haute boucherie.

J'ai l'honneur de vous saluer avec le plus profond respect.

Broquère »

Deux mois, plus tard

« Blagnac, le 28 juin 1839,

Broquère, chevalier de la Légion d'Honneur à Monsieur le Maire de Blagnac,

Monsieur le Maire,

Il est sans doute parvenu à votre connaissance que le Sieur Higouneng Antoine qui a épousé ma fille malgré mes volontés, m'a abandonné et a quitté le toit de son beau père entraînant avec lui son épouse, ma fille Désirée Broquère après m'avoir chargé de 400 francs de dettes.

Indépendamment de cet abandon, il a eu l'impudence de mener chez lui un chien que j'avais acheté et aujourd'hui, j'apprends que ce chien qui m'appartient est tondu. C'est pourquoi je vous prie au reçu de ma lettre de rédiger un procès verbal en vertu de ma plainte contre le sieur Antoine Higouneng. Faute de quoi, il me serait bien désagréable d'en référer à l'autorité supérieure.

J'ai l'honneur de vous saluer avec le plus profond respect.

Broquère

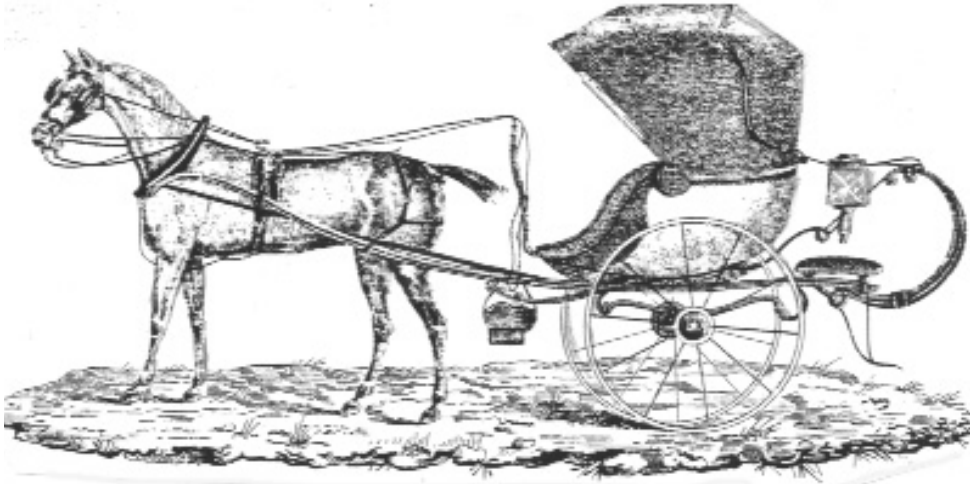
Bertrand Lavigne complète la description du gendre indélicat dans son livre : « Histoire de Blagnac » (page 333) :

« Vers la même époque, quelques hommes dévoués, voulant soustraire les habitants à la grossièreté, au despotisme pourrions-nous dire de l'unique boucher qu'il y avait à Blagnac, organisèrent une boucherie-épicerie par action ».

Décidément, les histoires authentiques sont souvent plus amusantes que les récits fictifs.

Un glorieux éleveur

En 1817, Dominique Compans, général de division, héros des guerres de la république et de l'empire, pair de France, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, décide de quitter Paris et de se retirer définitivement avec ses enfants à Blagnac afin de se



consacrer à l'élevage de chevaux de sang dans l'immense parc qui, à l'époque, entoure son château.

Le Blagnacais Bernard Desclaux, ancien officier de la cavalerie impériale remplit la fonction de régisseur du haras.

Un précieux document conservé aux archives municipales révèle l'attachement du glorieux général à notre commune. Il s'agit d'un extrait du journal politique de la Haute-Garonne imprimé en 1845 le concernant. On y lit notamment :

« ... il se livrait dans ses domaines à des travaux utiles qui répandaient l'aisance autour de lui. Il retrouvait à la campagne une portion de la vie active des camps. Il aimait d'attrait et de reconnaissance le cheval, ce noble compagnon de ses glorieux travaux ; et comme il avait été parfaitement monté dans toutes ses campagnes, le goût d'avoir autour de lui de beaux animaux prit plus de force encore. Il se rappelait qu'il leur devait une partie de ses succès passés ; dès lors, il était heureux de les voir, de les étudier et de faire des essais de reproduction avec des juments distinguées et de prix. Il ne dédaignait pas de concourir à nos primes annuelles ; tous les

ans il en obtenait au moins une, quelquefois deux, et ceux qui ont fréquenté nos concours pour l'espèce chevaline savent qu'elles étaient justement décernées. Dans nos courses, on le vit accepter les modestes fonctions de commissaire. Ceux qui avaient l'honneur d'être admis à son intimité s'étonnaient de trouver autant de modestie réunie à une si grande valeur personnelle ».

Le 10 novembre 1845, le Général Compans perd sa dernière bataille contre la maladie. Emporté par un cancer de la langue, il s'éteint à Blagnac entouré par ses enfants.

Deux jours plus tard, ses obsèques donnent lieu à une cérémonie imposante. Après une messe, le cercueil est déposé dans le parc en présence du préfet, du général Lejeune, des membres du Conseil Général, de nombreux soldats et cavaliers. Une salve de mousqueterie est ensuite tirée en hommage au défunt que Napoléon qualifiait de "général de bataille de premier mérite".

D'après le témoin Bertrand Lavigne : « On n'avait jamais rien vu de pareil à Blagnac. Aussi toute la population était-elle en l'air (sic)... le cercueil fut placé dans une voiture et partit à Salies du Salat où il fut inhumé ».



Le Général Compans vers 1815.

EPILOGUE

Après un long déclin au cours du XIX^e s. suivi d'ultimes tentatives de résistance pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, la longue parenthèse monarchique se referme, balayée par le sens de l'histoire.



Juillet 1848 : Louis-Philippe, dernier roi de l'Histoire de France s'enfuit vers un exil définitif en Angleterre. Peut-être se souvient-il d'une réflexion prémonitoire entendue lors d'un grand bal donné dans les salons du Palais Royal. Interrogé au sujet de sa mine soucieuse, le réaliste ministre Salvandy avait alors répondu :

« Nous dansons sur un volcan ».

Jacques SICART

ANNEXE

Répartition de la population blagnacaise par professions d'après le recensement de 1846 (Archives municipales et Guy Eché).

24 propriétaires – 247 cultivateurs – 134 brassiers – 17 journalières – 5 laboureurs – 1 métayer – 1 régisseur – 1 pâtre – 7 jardiniers – 1 chevrier – 4 maître-valets – 1 vachère – 13 blanchisseuses – 1 perruquière – 17 couturières – 4 tonneliers – 7 tailleurs – 3 menuisiers – 25 passementiers – 3 cantonniers – 4 meuniers – 2 maréchaux-ferrants – 2 serruriers – 9 cordonniers – 1 sabotier – 5 boulangers – 3 garçons boulangers – 8 pêcheurs – 1 coutelier – 5 tisserands – 3 charpentiers – 8 tuiliers – 3 briquetiers – 2 bouchers – 7 maçons – 4 maçons-charpentiers – 1 forgeron – 6 charrons dont 2 apprentis – 6 rouliers – 1 presseur d'huile – 1 tondeur – 4 scieurs de long – 2 épiciers – 1 volailler – 2 marchands ambulants – 1 aubergiste – 1 négociant – 1 marchande – 1 hôtelier – 1 ancien maître de bateau – 14 ménagères – 37 domestiques – 2 cuisiniers – 1 portier – 1 employé au télégraphe – 4 instituteurs – 1 percepteur – 1 garde-champêtre – 1 géomètre – 2 officiers – 1 vétérinaire – 1 curé de la paroisse – 1 rentier – 16 indigents secourus par la charité.

SOURCES

Archives municipales de Blagnac.

ECHÉ (Guy) : Blagnac, ville et village. Editions Eché, 1985.

LAVIGNE (Bertrand) : Histoire de Blagnac. Editions Laffite.



“Nous dansons sur un volcan” par Job.

QUE FAIRE DES ORDURES ?

Longtemps acceptées et même appréciées pour leurs vertus jugées thérapeutiques, les ordures se voyent qualifiées de nocives pour la santé au XVIII^e siècle et surtout au XIX^e après les découvertes de Louis Pasteur * concernant le rôle des microbes.

Se pose alors le problème de leur évacuation des rues des villes mais également de celles des agglomérations rurales comme Blagnac qui applique les principes dictés par « l'hygiène et la salubrité publique » et tient à organiser le ramassage « des boues et immondices ».

Durant près de cent ans, les méthodes d'enlèvement et de dépôt des détritres ne changent guère. Par contre, au cours des dernières décennies du XX^e siècle, nos habitudes de consommation accroissent de façon fulgurante la masse des déchets et provoquent la nécessité de nouvelles techniques de collecte et d'élimination.

Nous allons essayer de voir comment Blagnac a géré les différentes étapes de cette mutation.

VERS LE BESOIN DE PROPRETÉ

Nos ancêtres de la Préhistoire laissent leurs restes sur place, déménageaient s'ils devenaient trop encombrants ou les enfouissaient. Dans tous les cas, la nature s'est chargée d'en éliminer mais également d'en conserver pour le plus grand bonheur des archéologues (voir page 3 : l'article d'A. Lauret).

Bien plus tard, les Francs abandonnent les usages de propreté introduits en Gaule par les Romains. Les ruelles des cités médiévales envahies de détritres infects dégagent des odeurs pestilentielles. L'aspect des villes ne s'améliore pas sous l'Ancien Régime : toutes ressemblent à Toulouse décrite par Michel Taillefer. Dans les rues étroites peu ou mal pavées, boueuses ou poussiéreuses selon la saison, s'entassent « les ordures ménagères, le fumier des basses-cours et des écuries, les cadavres des animaux domestiques, les déchets des commerçants (...), les déjections animales produites

par les troupeaux de bétail de boucherie se rendant aux abattoirs (...), les centaines d'ânes, de mules, de muets utilisés comme bêtes de somme et de trait et comme montures, les chiens errants et par les porcs et les volailles des élevages domestiques (...), les excréments humains... ».



Une rue de Toulouse par Liozu.

Dans les villages de campagne, comme Blagnac, les habitants se débarrassent plus facilement de certaines ordures en les brûlant ou en les enterrant. Les épluchures servent de nourriture aux lapins, aux cochons et aux

* Louis Pasteur : célèbre biologiste français, né à Dole en 1822, décédé à Paris en 1895.

volailles ; les fumiers des étables ou des écuries fertilisent les jardins et les champs.

Et pourtant, la saleté règne comme en ville. Dans les rues non pavées, les riverains jettent les eaux usées même si une partie se retrouve dans la pâtée



Dessin humoristique de J.-L. Lafont

des cochons, les urines et les matières fécales auxquelles s'ajoutent les déjections animales laissées par les chiens, les troupeaux se rendant au pâturage dans les Ramiers, les ânesses des blanchisseuses, les chevaux de trait ou de labour, les cochons et les volailles. (Certains de nos Aînés nous ont affirmé qu'au début du XX^e siècle encore, quelques poules, oies, canards, pintades « folâtraient » tranquillement sur la place de la mairie. Etienne Carles, maire de 1919 à 1925, aurait enfin interdit cette pratique).

A ces boues nauséabondes se mêlent pailles, herbes, plumes, cheveux, poils, gravats divers, etc.

Dès 1620, - les délibérations de la paroisse blagnacaise ne débutent qu'en 1611 - les consuls s'inquiètent de la malpropreté du village et recommandent de « ne pas déposer les immondices dans les rues mais de les jeter dans la rivière de Garonne ».

La longue liste des interdits et des obligations ne fait que commencer !

Dans un tel décor, les insectes et les rats pullulent et les épidémies font des ravages. En particulier, la peste, très redoutée, sévit souvent. A Blagnac, les registres paroissiaux, inexistant avant le XVII^e siècle, témoignent seulement de celle de 1652 qui sera d'ailleurs la dernière. Cent quatre personnes décèdent cette année-là, c'est-à-dire plus de 10 % de la population.

Les médecins de l'époque soupçonnaient les ordures d'avoir une certaine responsabilité dans la propagation de ces épidémies mais nullement « d'en être directement la cause » comme le fait remarquer Catherine de Silguy qui ajoute que, pour eux, seuls « les miasmes (...) et la puanteur des immondices » les provoquaient.

D'après le même auteur, il faudra attendre le XIX^e siècle et les découvertes de L. Pasteur pour voir un changement dans les mentalités et pour faire admettre l'affirmation du professeur Brouardel * « Tout ce qui pue ne tue pas et tout ce qui tue ne pue pas ».

Les préoccupations des consuls blagnacais, dictées ou non par l'intendant de la province, ne s'arrêtent pas, semble-t-il, qu'à ces considérations olfactives. Ils invitent à plusieurs reprises, durant les XVII^e et XVIII^e siècles,

* Paul Brouardel : médecin français né à Saint-Quentin (Aisne) en 1837, mort à Paris en 1906. Auteur de nombreux ouvrages consacrés à la médecine légale et à l'hygiène.

les habitants à « ne laisser dans les rues aucun décombre, terreaux, fumiers ni pailliers » et à « les porter hors de la ville » (Les remparts et la Garonne encerclaient les maisons autour de l'église).

L'entretien des rues ainsi que des chemins défoncés par les roues des charrettes et le piétinement des animaux compte autant, si ce n'est plus, que le nettoyage. Le sujet revient souvent dans les délibérations du conseil général de la communauté.

En 1669, Marguerite Devoisins, baronne de Blagnac, demande de réparer le chemin du port. Ce chemin partant de la Garonne, au niveau du bac, suivant les rues actuelles du Bac, Lucien Servanty, du 11 Novembre 1918, a, en ce temps-là, une très grande importance puisque c'est par lui que transitent piétons, cavaliers, charrettes et même carrosses venant de Toulouse ou s'y rendant.

En 1725, « sur la plainte des consuls, que les chemins avoisinant Blagnac et les rues même de ce village sont impraticables » une ordonnance de l'intendant « oblige, sous peine de dix livres d'amende, tous les habitants, métayers et charretiers du lieu à réparer les rues et les chemins (...) proportionnellement aux forces de chacun » et à « récurer les fossés à leurs frais, sous peine de cinq livres d'amende... » (ces fossés bordent les chemins et la quasi-totalité des rues).

Les Blagnacais ne se montrent ni empressés ni efficaces puisqu'en octobre 1739, l'intendant, M. de Bernage, envoie une nouvelle ordonnance pour leur rappeler « de réparer les rues vis-à-vis leurs maisons (...) et d'aller travailler par corvée sur le chemin du port ».

En 1742, les consuls reconnaissent que les réparations « ont été négligées », qu'elles ne peuvent plus être « différées » en particulier dans le chemin du port et dans tous ceux « du faubourg qui le joignent ». Ils déplorent « qu'en temps d'hiver il est impossible de pouvoir y passer à pied ni à cheval » et que « les eaux croupissant en plusieurs endroits causent plusieurs maladies par leur corruption... » *

* Nous rassurons les lecteurs : les réparations seront faites par corvée et par « un nommé Rocolle dernier moindisant »

Cette dernière remarque montre que les consuls et leurs contemporains commencent « timidement » à prendre conscience de l'influence de la propreté sur la santé. Cette idée, naissante au siècle des Lumières, présage un changement de comportement face aux ordures.

En effet, Catherine de Silguy écrit, qu'à cette époque « le mépris et la honte de l'ordure se substituèrent progressivement à la glorification de ses vertus thérapeutiques et fécondantes ».

Mais, cette nouvelle mentalité n'engendre pas forcément une modification rapide des habitudes de nettoyage des rues.

DÉBUT DE LA COLLECTE ORGANISÉE

Le 6 octobre 1791, est promulguée la première loi définissant, pour toute la France, l'organisation « du nettoyage des rues et places ». Elle oblige les riverains à « balayer devant leur maison, trottoir et chaussée » et responsabilise les municipalités pour l'enlèvement des tas « d'immondices » provenant de ce balayage.

Les habitants des villes, du moins les plus fortunés, se déchargent de cette corvée en payant des particuliers ou des compagnies privées.

A Blagnac, le maire, Gervais Gaillard, que nous avons vu dans notre revue numéro 27 page 12, reprocher, en 1810, aux blanchisseuses de déverser dans les rues des eaux « souillées et pestilentielles » nuisant à la « salubrité » du village, prend, le 1^{er} septembre 1815 une ordonnance de police en application de la loi. Il ordonne « à tous les propriétaires, fermiers, et locataires de balayer et



“Les balayeurs”. Lithographie de Marlet (extrait).

d'arroser les rues chacun devant les maisons et bâtiments qu'ils occupent notamment les jours de fête et dimanches sous peine d'une amende d'un franc pour la première contravention et de trois francs pour les autres contraventions en récidive ».

Une amende plus élevée est infligée à celui que le garde-champêtre trouve en train « de déposer des fumiers ou des ordures dans les rues et chemins publics du village et des faubourgs ».

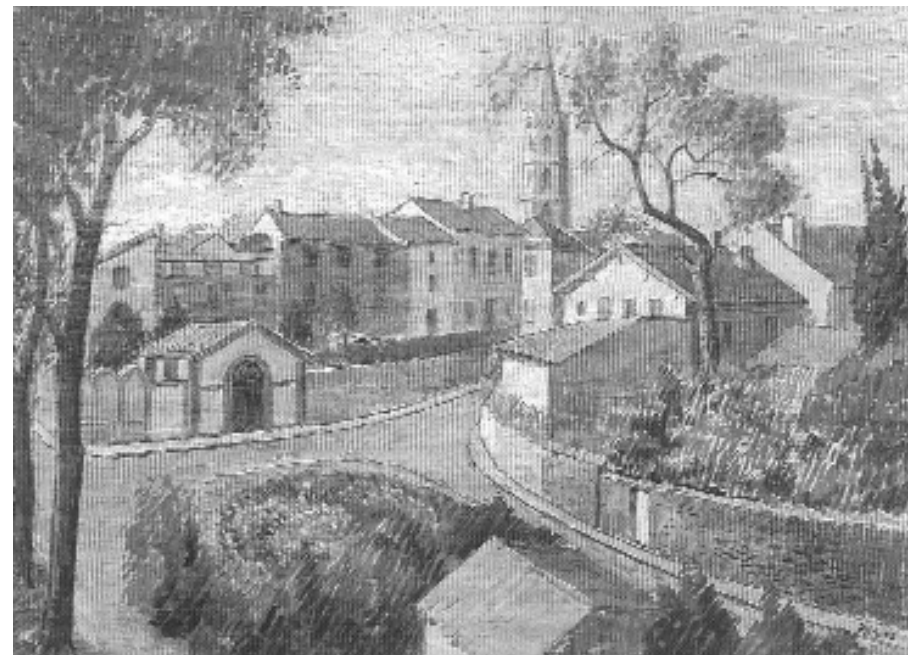
Le 23 du même mois, le maire fait afficher qu' « il est défendu à qui que ce soit de faire ses besoins ni jeter aucune matière fécale autour de l'église ni dans le cimetière sous peine d'amende de vingt-cinq centimes et vingt-quatre heures de prison pour les autres contraventions ». L'adjoint, Bernard Delpont, est chargé d'en « faire observer l'exécution ».

Les Blagnacais, comme d'ailleurs tous les Français, ne cessent de se dérober à ces directives reprises et répétées avec quelques variantes par chaque maire.

En avril 1832, Jean-Louis Miquel, maire, se réfère à la loi de 1791 et considérant qu' « il est urgent de prendre des mesures pour assurer la propreté tant dans l'intérêt du village que des environs », exige le même nettoyage que son prédécesseur. Mais il préfère qu'il soit fait « tous les matins » sans oublier « d'ôter les ordures des ruisseaux ».

Il consacre plusieurs articles de son arrêté au fumier qu'il ordonne « de ne pas laisser dans les basses-cours (...) d'enlever au moins chaque huit jours des écuries (...) de ne pas déposer avec d'autres immondices sur les terrasses » qui dominent les boulevards du village. Toutefois les Blagnacais peuvent le mettre en tas dans le Ramier au lieu-dit la roche Borrel (actuellement « Passage des Blanchisseuses »). La commune « baille à titre de ferme » l'utilisation de ce dépôt à condition que « les habitants puissent journellement y déposer les matières fécales ».

En 1838, le conseil municipal, toujours présidé par Jean-Louis Miquel, demande et obtient le déplacement de l'abattoir situé en plein centre au rez-de-chaussée de la mairie (actuellement 12 rue du Vieux Blagnac) et dont, particulièrement en été, « les mauvaises odeurs » exhalées par « la corruption du sang dans un cloaque établi dans la cour » et par les déchets propres à ce genre d'endroit, « infectent le voisinage ». Deux ans plus tard, il s'élève au



Le bâtiment de l'abattoir au bas de la Descente du Ramier.
(Peinture de Palmiro Pinas).

bas de la côte du Ramier à proximité d'une source qui « s'écoule continuellement et qui permet (...) d'entraîner le sang et autres immondices dans la rivière » ; c'est-à-dire dans le bras de Garonne servant à l'époque, de canal de fuite du moulin et appelé, plus tard, Canalet*.

L'éloignement tout relatif de cet abattoir suffit à respecter la propreté telle qu'elle était comprise en ces temps où l'on ignorait encore la notion de pollution !

Sous la Seconde République, la loi du balayage devant les maisons et du curage des fossés par les riverains reste en vigueur. Mais, aux arrêtés habituels s'ajoutent ceux concernant une épizootie. Le maire, Bertrand

* Le bâtiment de l'abattoir désaffecté depuis le 1^{er} janvier 1969, est toujours visible au bas de la descente du Ramier à l'inverse du Canalet comblé en avril 1968.

Lavigne, défend, en 1849, de vendre, de manger les animaux morts “de la maladie régnante” et “d’abandonner les cadavres sur la voie publique, dans les fossés ou terrains vagues” afin de ne pas compromettre “la salubrité publique”.

Comme nous l’avons déjà dit, les maires ajoutent parfois des règles supplémentaires ou des précisions. Ainsi en 1853, Jean Exupère Rocolle, demande que “les gouttières saillantes ou jets de volée ainsi que les tuyaux d’évier qui existent aux premiers étages soient supprimés et remplacés par des tuyaux de descente”.

Cette mesure a au moins l’avantage d’éviter aux passants un arrosage intempestif !

En 1855, il fixe les horaires de balayage des rues : les propriétaires ou locataires doivent l’avoir terminé “à six heures et demie du matin depuis le premier avril jusqu’au trente septembre et à huit heures depuis le premier octobre jusqu’au trente et un mars” pour que l’enlèvement se fasse dans la matinée.

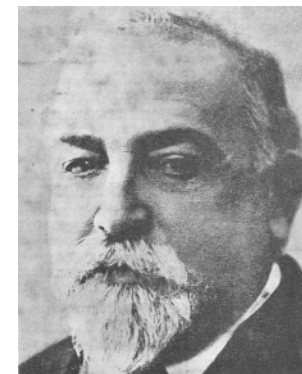
En 1884, une épidémie touche non pas les animaux comme en 1849, mais les personnes : il s’agit du choléra qui fort heureusement ne fait pas de victimes à Blagnac. Tout comme Bertrand Lavigne, Félix Debax prend des mesures exceptionnelles pour éviter la propagation de la maladie présente dans notre région. En accord avec le comité d’hygiène * nouvellement créé et chargé de veiller à la salubrité publique, il demande aux propriétaires de lavoirs “d’assurer l’écoulement des eaux jusqu’aux bouches d’égout” et si l’éloignement ne le permet pas de construire “des puits perdus à 2,50 mètres de profondeur, hermétiquement fermés et désinfectés tous les jours avec de l’eau de javel ou du chlorure de chaux ou du sulfate de fer”.

Ces directives vont dans le sens du courant hygiéniste, né des travaux de Louis Pasteur, qui lutte contre la saleté, porteuse de microbes nuisibles à la santé et qui, pour cette raison, s’attaque véritablement au problème des déchets.

* Ce comité, présidé par le maire, comprend le médecin F.H. Guimbaud, le pharmacien Maurel, l’officier de santé Couve, le vétérinaire L. Bézard, l’instituteur Bruel et le conseiller municipal Couderc.

A Paris, en novembre 1883, le préfet Eugène Poubelle ordonne que les ordures soient déposées dans des boîtes métalliques au nombre de trois : l’une pour les matières putrescibles, la seconde pour le verre, la faïence et les coquilles d’huîtres et la troisième pour les chiffons et les papiers. Malgré quelques réticences et un échec en ce qui concerne le tri, il réussit à rendre la capitale un peu plus propre.

Quelques décennies plus tard, Albert Bedouce, maire de Toulouse en 1906, impose, lui aussi, une boîte à ordures appelée “bedoucette” par les Toulousains et les habitants de la région.



Albert Bedouce
Toulouse 1869 - Paris 1947

A Blagnac, nous n’en sommes pas encore à ce stade. Toutefois, le progrès se manifeste par la construction d’un château d’eau. L’installation de l’eau courante amène plus de confort dans les maisons et plus de facilité pour le nettoyage des rues. Pourtant les Blagnacais n’échappent pas à la corvée du balayage à effectuer “tous les dimanches devant leurs maisons, boutiques, cours, jardins et autres emplacements” jusqu’au milieu de la chaussée dans les rues à double ruisseau et jusqu’au milieu du ruisseau “dans les rues à chaussée fendue”.

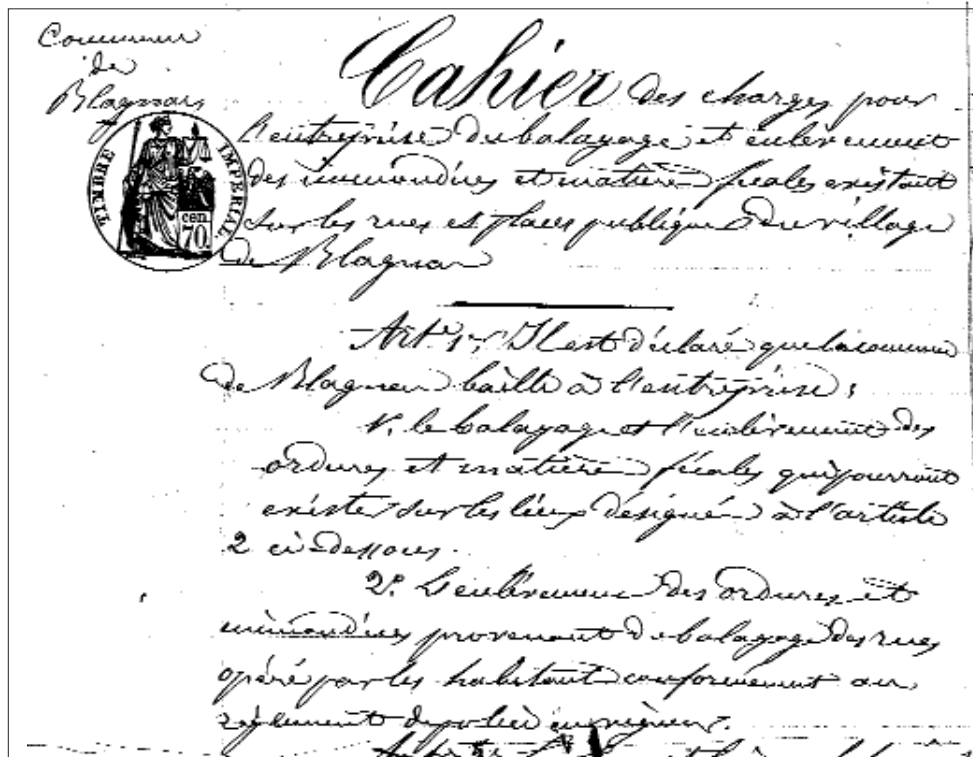
Félix Debax interdit la facheuse habitude “de pousser les immondices devant la propriété des voisins” et “de jeter les urines et les eaux infectées sur la voie publique”.

Malgré toutes ces recommandations la malpropreté n’a pas disparu. En août 1898, la Receveuse de la Poste écrit : “on ne voit de tout côté que des ordures, des comportes pleines d’eaux sales, infectes où on lave quotidiennement le linge des gens, des linges sales des enfants traînent dans tous les coins. Je ne puis sortir dans la cour à cause des odeurs qui se dégagent de toutes ces horreurs...” (voir dans notre revue n° 9 l’article de J.-L. Rocolle sur l’Histoire Postale de Blagnac).

Au fil des années, même si le tableau n’est pas aussi sombre, les délibérations municipales font allusion en les déplorant à des dépôts d’ordures “sauvages”, par exemple dans l’étroite rue Saint-Jacques en 1922, près du

cimetière en 1935 ou dans les fossés le long des routes et des chemins en 1964...

Chaque année jusqu'en 1926, la commune donne en adjudication au moins disant "l'enlèvement des boues et immondices provenant du balayage des rues par les habitants".



Début du cahier des charges - année 1861.

Durant tout ce temps, les cahiers des charges, déposés à la mairie dès le début novembre pour être consultés par ceux qui le désirent, se ressemblent. Ils débutent par l'énumération des rues que "l'entrepreneur" doit nettoyer : "la Grande rue du village" (rue du Vieux Blagnac) et toutes les petites rues y aboutissant, " la rue de l'ancien Moulin ; les Placettes ; les places du Charron (devenue Jeanne Hérisson), du Puits communal (place des Passementiers), de la Fontcouverte (Abbé Amouroux) ; la côté de la

Garonne (chemin des Ramiers) ; la côte de l'Abbé Cazeneuve ; la rue Saint-Exupère jusqu'à la Chapelle du même nom ; la rue Coucourou (rue Pasteur) ; la rue de l'Oratoire (rue Lavigne) ; la rue de la Croix-Blanche ; les boulevards" et toute la partie allant de la rue du Dr Guimbaud au niveau du couvent à la place de l'Abbé Amouroux en passant par les rues Prosper Ferradou, Sarrazinières sans oublier la moitié des rues Fonsorbes et de Bûches.

L'article suivant définit ce qui se trouve compris sous la dénomination de boues : "les débris et ordures de ménage, les boues liquides et non liquides, les tas de glace (ou de neige) existant pendant l'hiver, la paille, les herbages, les fumiers, les cendres, les matières fécales, les crottins de bestiaux, les faiences, verres cassés, sables, plâtres, cailloux et tous les résidus dont l'enlèvement intéresse la propreté du village et la salubrité publique".

L'entrepreneur procède à l'enlèvement de tous ces détritux "au moins une fois par semaine, le dimanche ainsi que les jours de fêtes et de foires". Il commence dès que les habitants ont terminé le balayage "à six heures et demie du matin du premier avril jusqu'au trente septembre et à huit heures depuis le premier octobre jusqu'au trente et un mars".

Ce préposé peut disposer comme il l'entend des ordures enlevées ou il peut les déposer durant six mois seulement dans le ramier (à l'emplacement de la piscine, selon le témoignage d'Anciens). Il doit se munir "à ses frais" des outils et engins nécessaires : "tombereaux, pelle, (...) et notamment d'un petit balai à main pour le nettoyage complet de l'emplacement des tas".

La commune le paie par semestre ou par trimestre selon les décisions du conseil municipal.

MODERNISATION DE LA COLLECTE ORGANISÉE

En 1927, la municipalité abandonne le système du bail à ferme pour le nettoyage des rues et se dote d'un attelage conduit par le cantonnier.

Les Blagnacais continuent à balayer devant leur porte, comme par le passé. La fréquence de l'enlèvement des ordures ne semble pas avoir changé.

L'attelage hippomobile appartenant désormais à la commune, les élus se

voient dans l'obligation de trouver un local pour loger "l'ânesse, le charretton et l'employé". Ce problème les préoccupe durant plusieurs années.

Le maire, Adrien Ginestet, offre "provisoirement" une remise dans son propre jardin donnant rue Fonsorbes. Mais, les conseillers municipaux considérant "qu'il n'existe pas de local municipal pour l'attelage avec un logis contigu pour le cantonnier chargé de son entretien" et "que des aménagements dans les dépendances du presbytère sont impossibles pour le moment" lui demandent de continuer à abriter l'ânesse moyennant "un crédit annuel de cinq cents francs". Adrien Ginestet accepte pour seulement deux cents francs.

En novembre 1930, un âne, acheté 1250 francs, remplace l'ânesse, abattue « pour cause de maladie », et loge toujours chez le maire. Celui-ci voulant y faire des réparations, récupère enfin, en octobre 1935, « les locaux servant toujours à l'attelage municipal » qui déménage alors chez M. Vié rue Bacquié-Fonade pour un loyer annuel de six cent francs.

Déjà le passage hebdomadaire de l'âne ne satisfait pas tous les Blagnacais : le cantonnier ne fait-il pas bien son travail ? doit-il effectuer plus d'une tournée par semaine ? les habitants négligent-ils le balayage ? Sans répondre à ces questions le conseiller municipal, Jean Samazan, « pro-



L'attelage hippomobile sur la place de la mairie.

teste contre la mauvaise méthode employée pour l'enlèvement des ordures ».

Un an plus tard, en novembre 1936, avec trois autres élus, il insiste à nouveau sur la malpropreté du village qui malgré « sa situation géographique et sa beauté naturelle » n'attire plus les promeneurs. Cette désaffection s'explique, d'après lui, par « un aspect débraillé et peu soigné provoqué par un service de nettoyage insuffisant, des caniveaux mal pavés ne permettant plus l'écoulement des eaux ménagères, des égouts vétustes et peu hygiéniques dont les bouches dégagent des odeurs insupportables et enfin, un Ramier (...) bordé, dans sa partie la plus visible du public, d'un canal sans eau où se déversent les eaux d'égout, les résidus des abattoirs et parsemé de tous les objets hétéroclites qu'y dépose une partie de la population.... »

Des témoignages d'Aînés blagnacais concordent avec les remarques de Jean Samazan.

Même dans les années 1940-1950, des étables s'ouvrent sur la place intérieure de l'Eglise, rue Bacquié-Fonade... Le purin suivant les rigoles achève sa course dans le canalet. Les vaches laitières vont paître dans le Ramier émaillant leur passage de nombreuses bouses. Le même scénario se reproduit à leur retour.

Les maisons sont dépourvues de lieux d'aisance. Aussi, tous les matins le contenu des seaux hygiéniques aboutit dans le canalet tout comme les « matières » des cabinets publics installés place Jean-Rivet.

Ce « canalet » ou ancien canal d'amenée du moulin ne sert plus depuis l'arrivée de l'électricité vers 1920 et l'eau sale y croupit. En 1960 « un cabinet d'aisance devient obligatoire pour les familles de plus de deux personnes et les matières solides ou liquides de ces cabinets doivent aller directement dans l'égout », en fait toujours dans ce canal. Devenu « un cloaque pestilentiel », il est heureusement comblé en avril 1968 dans le cadre de l'assainissement du village (voir l'histoire du canalet dans le numéro 19 de notre revue).

Revenons aux témoignages décrivant le centre de Blagnac. Le coin le

plus sale et le plus nauséabond se situe derrière les restaurants et dans les ruelles avoisinantes. Les employés de l'établissement « Canal » déposent les ordures dans des barriques de bois puis, vers 1947, dans un bac en ciment qui bien vite perd son couvercle. Les déchets débordent tout autour et s'éparpillent en particulier dans la rue Mondy. Le cantonnier ne passe qu'une fois par semaine et, même si la corvée du balayage se fait consciencieusement, le paysage tant visuel qu'olfactif s'imagine facilement !

Paradoxalement, en s'éloignant du centre, là où l'attelage municipal ne va pourtant pas, règne une plus grande propreté. Par exemple, le quartier du Port ressemble, alors, à la campagne et les habitants se comportent comme dans les zones rurales : ils enfouissent ou brûlent leurs ordures.

Un personnage typique de la région, le chiffonnier ou « peillartot » parcourt les chemins et les rues, s'arrête dans les agglomérations ou les écarts. Son cri prolongé « piillarot » fait peur à tous les polissons. Il récupère pour quelques pièces, principalement les peaux de lapin mises à sécher après l'écorchage de l'animal mais également tout ce qui encombre (ces objets n'ont rien à voir avec nos « encombrants » d'aujourd'hui : les machines à laver, les frigos... n'existent pas encore !)

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la municipalité blagnacaise place quelques « caisses à ordures » dans le centre : par exemple contre le mur de l'église, entre deux contreforts. Mais, en mai 1946, le maire Jean-Louis Puig, signale le nom de ceux qui « persistent à mettre les ordures ménagères dans la rue » et promet « des sanctions » si dans « les quinze jours ils ne se conforment pas à l'arrêté ».

Pour faciliter le nettoyage des rigoles par les habitants « l'eau est ouverte le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h ». Les riverains balayaient donc le devant de leur porte, souvent cimenté par leurs soins, et les caniveaux et prennent l'habitude de déposer les déchets aux endroits indiqués.

Mais bientôt, ils préfèrent les mettre dans un ustensile quelconque leur appartenant : vieux seau à eau ou hygiénique, panier usagé, bedoucette... qu'ils sortent le jour de la tournée du cantonnier.

Celui-ci « pour accélérer l'enlèvement des ordures » se voit doté en 1947,

par la municipalité d'une mule achetée 45 000 francs et d'un tombereau de 3 m³ provenant de la ville de Toulouse. Consciencieusement mais sans se presser, François Vabre, vide ces récipients souvent remplis de cendres qui volent et le couvrent de poussière grise. Il va ensuite se débarrasser de sa « récolte » dans le Ramier à l'emplacement actuel de la piscine, assez loin des maisons pour ne pas incommoder les habitants par de mauvaises odeurs.

Une « taxe d'enlèvement des ordures » est instituée en rapport avec « la



Le peillartot (dessin de Daniel Schintone)

valeur locative des immeubles ». En 1946, elle rapporte une recette de 16 000 francs. Le conseiller municipal, Etienne Gabarre, demande que seuls la payent les gens des rues où passe le préposé. Ce qui est raisonnablement accordé.

LA COLLECTE MOTORISÉE

Dès 1950, l'attelage municipal jugé « notoirement insuffisant et trop lent » est vendu au prix d'achat avec les harnais et le tombereau.

Devant l'accroissement du nombre des immeubles neufs (lotissement rue du 11 novembre 1918 ; avenue du Général Compans...), le conseil municipal décide, avec seulement cinq voix de majorité, l'acquisition d'un camion à benne basculante appartenant à M. Argelès pour la somme de 300 000 francs.



Les trois camions-bennes en 1960.

Très vite, les élus apprécient les qualités de ce premier véhicule acheté pourtant avec réticence et se lancent dans le progrès. Ils le remplacent en 1956, par un autre plus puissant servant à la fois « pour l'enlèvement des ordures et le transport de matériaux divers ».

Deux ans après, il ne suffit déjà plus et reste réservé aux seuls transports tandis qu'un vrai camion « spécialisé » assure le ramassage des ordures. Le paiement de cette nouvelle acquisition se fait en trois échéances.

Dans les années 1960, la commune se dote de trois camions-bennes de plus en plus performants. En 1967, une balayeuse dispense les habitants du

centre de la corvée de nettoyage, sauf la veille de la fête locale.

Le Conseil Général contribue à ces achats grâce à des subventions.

En 1965, le camion à benne simple effectue le ramassage des ordures dans les immeubles collectifs et inaugure la deuxième tournée ; la troisième débute en janvier 1970.

A compter du 1^{er} janvier 1973, la collecte s'étend « à tout le territoire de la commune », du centre jusqu'au Pont d'Astre (rond point de Buxtehude), les abords de l'aérodrome et le quartier de Layrac.

Parallèlement à l'extension des tournées, la taxe de l'enlèvement des ordures ne cesse d'être relevée pour arriver à 100 % de la valeur locative en 1966 et à 300 % en 1973.

Ces recettes financent l'acquisition du matériel, son entretien et les rémunérations des éboueurs de plus en plus nombreux tout comme les poubelles à vider.

A partir de 1965, seul le mot "poubelle" figure dans les registres des délibérations du Conseil municipal et remplace "caisses à ordures" ou autre vocable. Bientôt les Blagnacais et tous les habitants de la région toulousaine adoptent cette dénomination et oublient "bedoucette". Une fois de plus les particularités provinciales s'effacent devant l'influence parisienne !

LE DÉPOTOIR DES QUINZE-SOLS

Sous l'Ancien Régime, le communauté de Blagnac possède des prés



La bedoucette abandonnée.

et des bois ou ramiers qu'elle donne à ferme au plus offrant. Après la Révolution de 1789, elle vend la plupart des ces « biens communaux » par parcelles. En mars 1791, lors d'une nouvelle distribution, les Blagnacais peuvent acquérir pour une somme modique quelques ares de terrain le long de la Garonne au lieu-dit « Quinze-Sous » ou « Quinze-Sols ». Une grande partie de cette zone riche en alluvions devient un ensemble de jardins maraîchers. Bien des années plus tard, en 1963, l'entreprise de dragage Furlan les transforme en gravière qui garde le nom de « Quinze-Sols ».

En 1965, Monsieur Furlan « autorise la commune de Blagnac à déposer les ordures ménagères dans les trous » laissés par l'extraction des sables et graviers. Toutefois, il se réserve le droit d'indiquer « les emplacements de

FURLAN

BLAGNAC
Téléphone : 23-21-67
E. C. N. Endosse 419-025
Régistre de Commerce 42 832
Siège social n° 2
(HAUTE-GARONNE)

DRAGAGES DES QUINZE SOLS

Blagnac, le 12 MAI 1965

Monsieur le MAIRE
de BLAGNAC (HG)

Monsieur le Maire,

Comme suite à notre conversation, j'ai l'honneur de vous informer que j'autorise la Commune de **BLAGNAC** à déposer les ordures ménagères dans les trous de ma propriété dont j'ai extrait les sables et graviers.

ce dépôt afin que le remblaiement soit effectué de façon rationnelle ».

Les années 1960 correspondent à l'envolée de la production des déchets due en grande partie à la quantité considérable d'emballages en carton ou en plastique. Pouvoir s'en débarrasser aux « Quinze-Sols », immense décharge de 60 hectares, représente une aubaine non seulement pour Blagnac mais également pour l'agglomération toulousaine dont le dépotoir de Ginestous, saturé, ferme justement en 1965.

Les camions de Blagnac déversent donc les ordures, dans les trous et à

FABRIQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES POUR PATISSIERS - CONFISEURS - GLACIERS

— ABRICOT - NAFFAGE —
FONDANTS - PRALINE
AMANDES - POUDRE CRÈME
COLORANTS - PÂTE À GLACER
BATONS BOULANGER
— TANT POUR TANT —
SUCRE VANILLE & VANILLINÉ
ESSENCE DE CAFÉ - CACAO
ET COUVERTURES
— PÂTES DE FRUITS —
— VIOLETTES —
LES MATIÈRES PREMIÈRES QUI
FONT LA BONNE PATISSERIE

ÉTABLISSEMENTS FRUTALUX
Produits de Qualité
Société à responsabilité limitée au Capital de 10.000 F.
23, RUE SAINTE-THÉRÈSE
TOULOUSE

P. - Toulouse - 412 771
Téléphone : 22-78 34
Toulo - TOULOUSE - 41 207

Domicile Bancaire :
CREDIT LYONNAIS TOULOUSE
S. N. C. I. TOULOUSE

RG /DS

TOULOUSE, LE 11 JUIN 1965

MAIRIE DE BLAGNAC
BLAGNAC
(Haute Garonne)

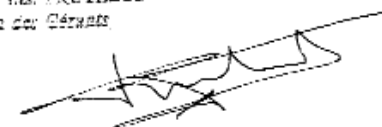
Monsieur le Maire,

Par la présente, nous venons vous demander la permission permanente, pour venir, une fois par semaines, déposer des ordures au dépotoir de BLAGNAC.

Vous en remerciant par avance, et dans l'attente d'une réponse,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour les Ets. FRUTALUX
L'Un des Gérants



R. GUICHOT

Un exemple de demande pour déposer les ordures au dépotoir des Quinze-Sols.



Une vue peu agréable du dépotoir en pleine "activité"

partir de 1971 y apportent tous les « encombrants » pris « à la demande devant le logement de l'utilisateur ». Ils représentent environ 40 tonnes par an composées de 10 % d'appareils électroménagers hors d'usage, 10 % de vieux mobiliers et 80 % de « rebuts ».

Les « chauffeurs de gadoues » toulousains, quant à eux, font l'objet de nombreuses réclamations des Blagnacais. Ils suivent avec « une vitesse exagérée » la route de Grenade puis le « chemin des ordures » devenu, une fois élargi, en janvier 1975, « chemin du Moulin de Naudin ». De plus, ils ne respectent pas « l'itinéraire prescrit » et dispersent « les déchets, papiers, cartons dans les voies empruntées ». La gendarmerie de Blagnac signale souvent à l'Administration ces « chauffeurs indisciplinés ».

Moyennant le paiement d'une taxe, de nombreuses entreprises viennent au dépotoir : occasionnellement comme la « Société Escoulan Paul et Fils », une fois par semaine comme les « Etablissements Frutalux » et même quotidiennement comme « La Dépêche » qui dépose les vieux chiffons employés au nettoyage des rotatives, le « lycée Raymond-Naves », le collège d'Enseignement technique de garçons « l'Arc-en-Ciel », des fabricants de peinture, de boissons gazeuses, etc.

La loi de 1975, ayant mis fin aux décharges sauvages, les « déposants » viennent en grand nombre et les trous se comblent rapidement. Le sol devient « peu à peu un amalgame de réfrigérateurs, de pneus, de ferrailles » et de déchets de toutes sortes. En 1979, avec un apport quotidien de 1200 mètres cubes par jour, le niveau du sol dépasse de 2 à 3 mètres le niveau initial, et l'arrivée à saturation est atteinte. Le laboratoire de géolo-

gie de l'Université Paul-Sabatier révèle que des complications peuvent résulter d'un entassement trop long de déchets. La municipalité blagnacaise, devant cet état de fait, décide la fermeture du dépotoir le 21 septembre 1979.

L'environnement y gagne, les fouineurs à la recherche « d'objets rares » y perdent !



LA COLLECTE MÉCANISÉE

La fermeture du dépotoir des Quinze-Sols favorise une initiative des élus blagnacais bénéfique à la propreté de la ville.

Le système novateur de collecte des ordures ménagères met fin aux désagréments causés par les chiens ou les chats qui renversaient les poubelles, crevaient les sacs provoquant l'éparpillement des déchets, la saleté des trottoirs et des rues, l'accroissement du travail des éboueurs.

Lasse de voir traîner ces ordures inesthétiques et malodorantes préjudiciables à la santé publique et persuadée que « ramasser mieux et vite peut minimiser les coûts et offrir de meilleures conditions de travail aux employés », la municipalité adopte, en 1980, l'enlèvement entièrement mécanisé des ordures.

Des conteneurs en plastique rigide, hermétiquement fermés et montés sur roulettes, sont confiés à chaque famille ; une fois pleins, leur déversement dans les camions-bennes se fait quasi automatiquement.

La ville atteint ainsi les objectifs fixés : des rues plus propres ; des économies puisque le ramassage a lieu deux fois par semaine suivant des circuits déterminés et non quotidiennement ; une meilleure organisation du travail des équipes d'éboueurs et une manutention facilitée. Tout cela, malgré

**A BLAGNAC
NOUS RÉCUPERONS LE VERRE**



POUR PLANTER DES ARBRES

l'augmentation de la population (5 317 habitants en 1962 et 14 828 en 1982) et la masse considérable des déchets.

La commune amortit très rapidement les dépenses occasionnées par les conteneurs et les camions-bennes de gros volume, adaptés au système et aussi silencieux que possible.



La tournée commencée à 5h 30 du matin s'achève à l'usine d'incinération du Mirail. Parallèlement, pour éviter tout gaspillage, débute la récupération de certains déchets recyclables. Pour faciliter ce geste en faveur de l'environnement, de grands containers métalliques, spécifiques à chaque type de déchets sont mis, un peu partout dans la ville, à la disposition des Blagnacais : les premiers installés – seuls encore en usage aujourd'hui –



reçoivent le verre, les suivants les bouteilles en plastique, les papiers, journaux, cartons ; les huiles de vidange.

Pour cette initiative complétée par le contrôle de l'urbanisation, l'utilisation de la géothermie et de l'énergie solaire, le 12 décembre 1980, Monsieur Jacques



« Tous ensemble pour une ville propre. »

Le problème n'est pas nouveau !

Le dessin (d'après l'illustrateur Job) représente une scène se passant au début du 19^e siècle

Corbon, préfet de la Haute-Garonne, remet à la ville de Blagnac le « Laurier d'or » de l'environnement et du cadre de vie.

L'AVENIR DES ORDURES

Blagnac appartient, en 1980, au cercle restreint des villes pionnières, tant en France qu'à l'étranger, pour la gestion des déchets.



Tout au long de son histoire, comme nous venons de le voir, notre ville a résolu le problème des ordures en accord avec l'époque, toujours dans l'intérêt de la population et de son cadre de vie.

Fidèle à son passé, elle poursuit son action dans le même esprit. Elle a mis en place une équipe d'employés municipaux qui, avec des balayuses mécaniques ou de simples balais, sillonnent quotidiennement les rues et en assurent la propreté, même si les déjections canines causent encore quelques soucis. Elle innove sans cesse avec l'ouverture, en 2001, d'une déchetterie, le tri sélectif à domicile, en 2002 et cette année, l'offre de composteurs pour les déchets fermentescibles.

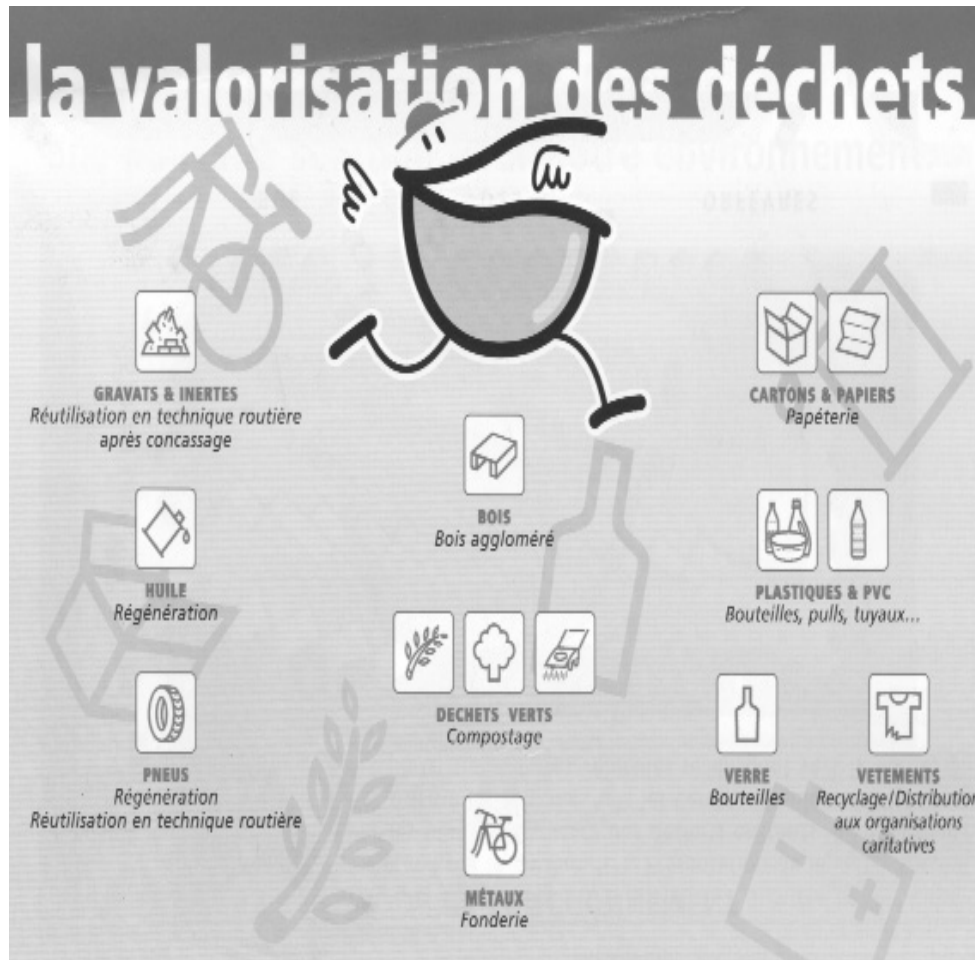
Les échecs rencontrés dépendent plus de l'attitude des habitants que de la volonté des édiles : trier, comme autrefois balayer, demande un effort.

Pourtant, aujourd'hui, avec la consommation « boulimique » d'objets éphémères, récupération et recyclage deviennent indispensables pour éviter d'être submergés par les immondices (plus d'un kilo par habitant et par jour) porteuses de pollution. « Comme ils l'ont fait avec les normes d'hygiène » Catherine de Silguy pense que « les hommes devront accepter et intérioriser les règles de tri des déchets ».

Chez nous comme ailleurs, même si l'indiscipline subsiste, les gestes de civisme se multiplient : fréquentation accrue de la déchetterie, sorties régulières de la poubelle à couvercle jaune, etc.

Aussi, de plus en plus, les ordures transformées et valorisées grâce aux

progrès technologiques vivent à nouveau sous d'autres formes dans les différents secteurs de production et même dans le domaine artistique sans nuire à l'environnement : 27 bouteilles en plastique égalent un pull polaire ; 150 kilos de journaux, 60 rouleaux de papier cadeau ; 19.000 boîtes de conserves, une voiture... ; des créateurs imaginent des œuvres étranges (tableaux, sculptures) à partir des rebuts.



Le pélican Tritou et la valorisation des déchets (document municipal blagnacais).

Le recyclage, susceptible de compenser le gaspillage coûte moins cher dans la mesure où il est prévu dès la fabrication des appareils ou objets divers. Selon l'expression de C. de Silguy « dès leur naissance, il faut déjà penser à leur mort ou à leur renaissance ».

Toutefois, freiner le renouvellement de nombreux produits (ordinateurs...) ou allonger leur durée de vie (réfrigérateurs...) s'avèrerait catastrophique pour l'emploi selon certaines études.

Les déchets posent donc encore bien des problèmes pour leur dépôt : existence de nombreuses décharges à ciel ouvert ; pour leur élimination : recyclages judicieux et non polluants ; pour leur réduction sans incidence sur l'économie.

L'ingéniosité et la volonté humaines trouveront-elles les solutions ?

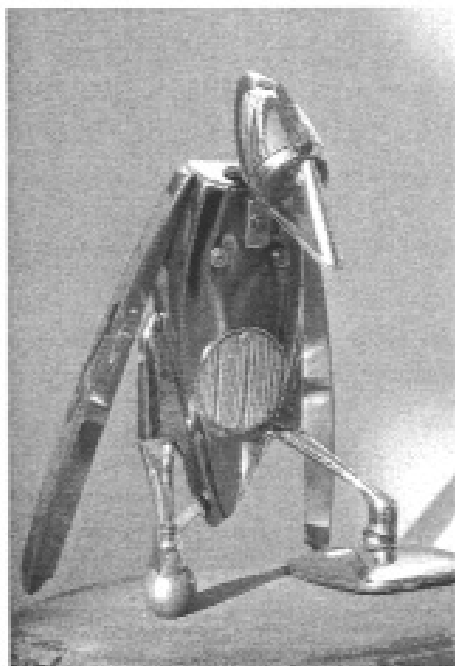
Suzanne BÉRET
(mars 2005)

SOURCES

- Archives Municipales de Blagnac :
 - . Série D : 1 D1 à 1D35
3 D1 à 3 D10
 - . Série I : 1I12
 - . Série L : 2L2 2L3 2L5
- Bulletins municipaux de Blagnac et Forum.
- Bulletin municipal de Toulouse - Mai 1935
- "La Dépêche du Midi" du 11 février 2004.
- Sites Internet :
 - city - sciences
 - écoemballage
 - infoscience
 - durable - veoliaenvironnement
 - ademe

BIBLIOGRAPHIE

- ECHÉ (Guy) - " Blagnac ville et village" . Ed. Eché, Toulouse 1985.
- LAVIGNE (Bertrand) - "Histoire de Blagnac" . Ed. Laffitte Reprints, Marseille, 1978.
- SILGUY (Catherine) - "Histoire des hommes et de leurs ordures, du Moyen-Age à nos jours" . Ed. Le Cherche Midi, Paris, 1996.
- TAILLEFER (Michel) - "Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime" . Ed. Perrin, 2000.



Les créatures d'EL BOWAX

Elles arrivent... elles sont là... les créatures d'El Bowax comme venues d'une autre planète.

Petites et grandes bestioles, sorties tout droit de notre poubelle ou de notre grenier, ... mais rien de péjoratif à cela, ces silhouettes d'acier font briller leur chrome de milles éclats et aiment la douce chaleur des projecteurs ! Moteurs foutus, robots caducs, cadavres industriels, ustensiles ménagers hors d'usage, objets d'une autre époque... reprennent vie dans les mains d'El Bowax alias Gilles CLAUDE. Ce créateur ne laisse aucun détail au hasard et sait patienter jusqu'au jour où enfin... 2 fers à repasser des années 60 se rencontrent pour rejoindre cette étrange tribu.

Ces créatures auraient pu choisir l'univers de « Star wars » ou du « 5^{ème} Élément » pour faire escale, c'est la galaxie des Ateliers d'art de la ville de Blagnac qu'elles ont préférée... N'hésitez pas à vous projeter à des années-lumière !

Oeuvres présentées en mars 2004 aux Ateliers d'art de la ville de Blagnac et que l'on peut voir à la galerie d'art de l'aérogare.

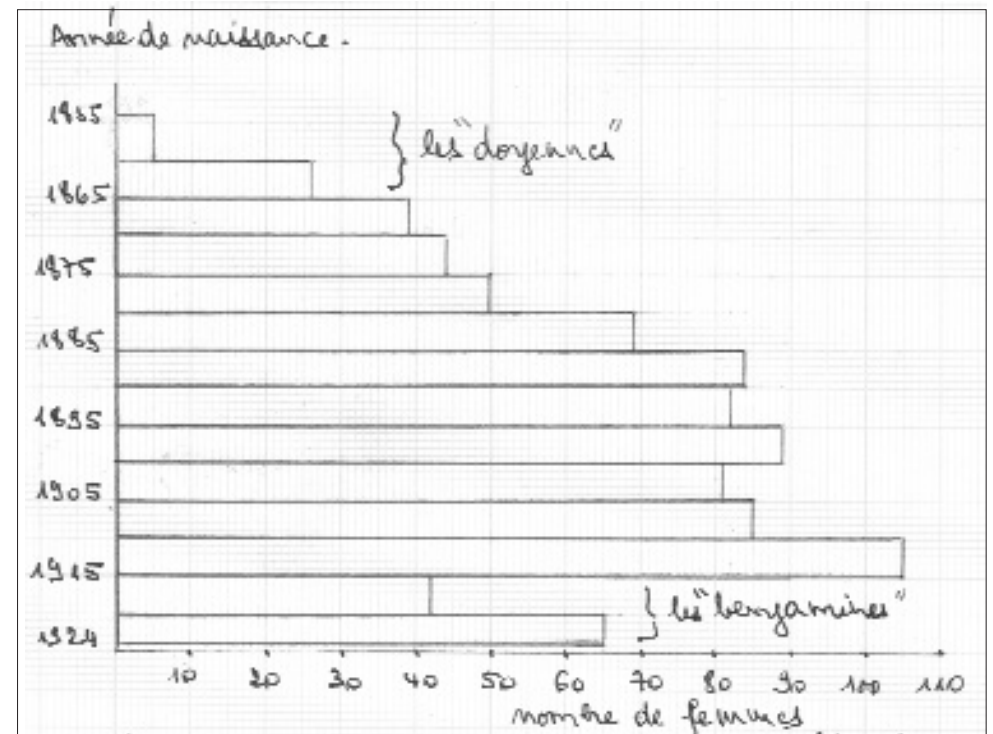
A la rencontre des premières électriques de Blagnac à travers les archives municipales et quelques témoignages

21 avril 1944, une ordonnance du Comité Français de Libération Nationale accorde (enfin !) le droit de vote aux femmes et statue sur l'organisation des pouvoirs publics après la libération de la France. Ainsi, les conseils municipaux seront renouvelés dès que des élections régulières seront possibles. A cet effet, il faut entreprendre la révision ou la reconstitution des listes électorales et procéder à l'inscription des femmes devenues électrices dans les mêmes conditions que les hommes (avoir 21 ans, être domiciliés dans la commune depuis plus de 6 mois). Des inscriptions se font de fin novembre à fin février, comme l'atteste un document conservé aux archives municipales mais il y eut certainement des inscriptions postérieures sinon comment expliquer l'état des listes électorales : dactylographiées, elles comportent un ajout manuscrit dressé sans soin, où ne figurent pas toutes les indications requises : nom, prénom, nom de jeune fille pour les femmes mariées, date et lieu de naissance, profession, domiciliation. Malgré leurs imperfections et leurs limites, les listes électorales nous permettent de faire connaissance avec les premières électriques de Blagnac.

Elles sont 858 (53 % du corps électoral). Elles ont entre 21 et 91 ans ! Les « doyennes » sont nonagénaires ou octogénaires (21 nées entre 1854 et 1865). Les « benjamines » ont entre 21 et 30 ans (107) ; on remarque leur faible nombre pour les années 1915, 16, 17 : rien que de très normal, le corps électoral ne fait que refléter la baisse dramatique des naissances pendant la première guerre mondiale. Les gros bataillons ont entre 30 et 40 ans (190) mais les « quadras » et les « quinquas » sont encore bien représentées (170 et 165).

Ces femmes sont très majoritairement mariées ; on dénombre seulement 134 célibataires dont les 30 religieuses du monastère. Le mariage est le destin le plus commun des femmes et les occupations domestiques les seules occupations de la majorité d'entre elles. « Sans profession » indiquent clairement les listes pour 352 ; aucune mention ne figure pour 175 autres ; 43 enfin confondent profession et état : les 30 religieuses, 8 « ménagères », 3 propriétaires et 2 étudiantes.

Il y a donc 288 « actives » recensées. Que font-elles ?



La pyramide des âges du corps électoral.

Le secteur tertiaire (services, commerce) est le premier secteur d'emploi.

Les services occupent 108 femmes dans des tâches que l'on peut considérer comme « féminines » :

- s nettoyer : 52 blanchisseuses ou laveuses qui assuraient, on le sait, le blanchiment du linge de la bourgeoisie toulousaine. 15 femmes de ménage ou de service.
- s nourrir ou désaltérer : restauratrice, cuisinières, limonadières,
- s embellir : coiffeuses
- s soigner : sages-femmes, infirmières, mais la pharmacienne contrairement aux précédentes exerce une profession plus masculinisée.

Les plus jeunes ont pénétré les bureaux (comptables, sténos-dactylos, secrétaires)

et l'administration (P.T.T. avec la receveuse, la livreuse de télégrammes, préfecture, enseignement avec professeurs et institutrices).

Le métier le plus inattendu : carillonneuse !

30 femmes sont commerçantes ; beaucoup dans le commerce alimentaire ; il s'agit souvent d'une boutique familiale où mari et femme se partagent les tâches : boulangerie, boucherie, charcuterie, épicerie, gérance d'Epargne. On trouve aussi la marchande ambulante, la marchande de tabac, celle de journaux, la mercière, la modiste, la "négociante"...

Le secteur primaire (agriculture) apparaît comme le plus homogène. 103 femmes se disent « cultivateurs ou cultivatrices » et 5 « ouvrières agricoles ». Blagnac est une commune rurale où la petite exploitation est la règle ; là aussi, le travail des femmes s'insère souvent dans celui du groupe familial (mari, père).

Le secteur secondaire (artisanat, industrie) est le plus faiblement représenté avec 33 femmes. A côté de "l'industrielle", on y retrouve pour 1/3 les métiers du vêtement « classiques » pour les femmes (brodeuse, couturières, culottière, stoppeuse) ou moins (tailleur, mais le mari l'est aussi) ; les 2/3 restant forment un ensemble disparate que l'on a dû mal à cerner avec des ouvrières d'usine dans des lieux (manufacture des tabacs, cartoucherie) et des spécialités (métallurgiste, mécanicienne, décolleteuse, soudeur...) que la première guerre mondiale a sûrement ouverts aux femmes.

A travers les listes, on voit que le domaine d'activité des femmes s'est diversifié mais rares sont encore celles qui ont pu bénéficier d'une scolarité longue et qui à ce titre occupent des emplois de "cadres". Nos jeunes étudiantes qui s'inscrivent en tant que telles ne s'y trompent pas : étudier est une chance et le plus sûr chemin de l'émancipation.

Ces électrices, d'où sont-elles originaires ?

- 495 sont nées dans la Haute-Garonne : 224 à Blagnac, 104 à Toulouse, une soixantaine dans les communes proches de Blagnac (Aussonne, Beauzelle, Cornebarrieu, Grenade, Merville, Pibrac...)

- 123 sont originaires des autres départements de Midi-Pyrénées : l'Ariège vient en tête puis le Tarn et Garonne, Gers, Aveyron et Tarn.

- Des autres régions, seuls quelques départements méridionaux se détachent : Aude, Pyrénées Orientales, Gironde, et la Seine dans la partie nord.

- Quelques électrices sont originaires de l'empire colonial ; 28 sont d'origine

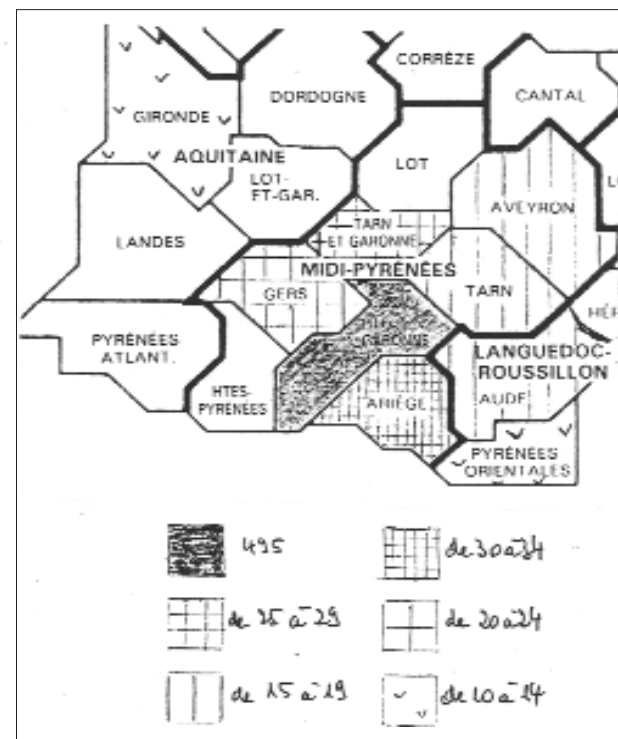
Alsace	3	Limousin	3
Aquitaine	24	Lorraine	7
Auvergne	1	Midi-Pyrénées	618
Bourgogne	2	Nord-Pas de Calais	7
Bretagne	4	Basse-Normandie	1
Centre	10	Haute-Normandie	1
Champagne-Ardenne	9	Pays de la Loire	12
Corse	4	Picardie	13
Franche-Comté	0	Poitou-Charente	6
Ile-de-France	20	Provence-Alpes- Côte d'Azur	5
Languedoc-Roussillon	35	Rhône-Alpes	4

L'origine des électrices, nombre de femmes nées dans les différentes régions, les noms actuels des régions ont été utilisés par commodité.

étrangère, 13 nées en Italie, 8 en Espagne.

Ces chiffres témoignent d'abord de la densité des relations de Blagnac avec son environnement proche et d'un petit brassage de la population qui enrichit la commune d'éléments venus du reste de la France ou de l'étranger.

Enfin, dernier renseignement fourni par les listes d'émargement, le 29 avril 1945, les électrices sont venues massivement accomplir leur devoir électoral : le taux d'abstention est de 18 % (il monte à 50 % chez les plus de 75 ans). Elles ont élu



La part des départements méridionaux.

une municipalité où siègent 2 femmes.

TÉMOIGNAGES DE QUELQUES "BENJAMINES"

Réunies à Odyssud, le 16 février 2005, à l'invitation de "Blagnac Histoire et Mémoire", elles sont huit à raconter leur première expérience d'électrice. Ultérieurement, un autre témoignage a été recueilli, celui de Madame Giguet qui faisait fonction de secrétaire générale de la mairie en avril 1945 (elle sera confirmée à ce poste en octobre de la même année). Toutes nos interlocutrices se souviennent des remous qui ont accompagné la Libération : la municipalité du temps de guerre écartée, remplacée par une autorité provisoire, les élections pour désigner la nouvelle municipalité. Toutes racontent aussi les grandes difficultés de la période. Dans ce contexte, les élections n'ont pas été leur préoccupation essentielle.

- Comment se sont-elles inscrites sur les listes électorales ?

Certaines n'en ont gardé aucun souvenir ; les autres pensent y être allées seules ou avec leur mari ou que les démarches ont été effectuées par un membre de leur famille très actif dans la vie politique locale. En fait, les femmes nées à Blagnac ont été inscrites d'office sur les listes électorales ; les autres (soit la majorité) ont dû accomplir la démarche.

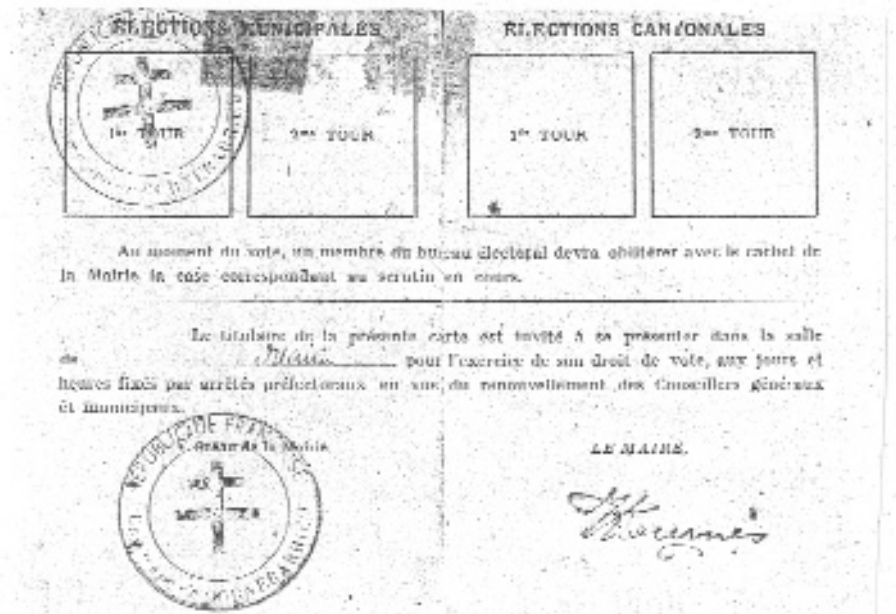
- Ont-elles reçu leur carte électorale ?

Elles ne savent plus. Pourtant, la Poste a acheminé - comme de nos jours - les cartes électorales (document 1).

- Ont-elles reçu de la propagande électorale ?

moue dubitative ; chacune réfléchit puis opte pour le non ; il y a eu certainement affichage à la mairie, peut-être ailleurs ; on évoque la pénurie de papier à l'époque qui ne permettait pas une grande débauche de publicité : hypothèse confirmée par la magnifique affiche retrouvée aux archives municipales (document 2). D'après celle-ci, les listes de candidats ont été distribuées, les professions de foi affichées (document 3). Des informations ont été aussi données à la radio.

- Comment s'est déroulé le scrutin du 29 avril ?



1 - Carte d'électeur provenant de Cornebarrieu. Le féminin n'existe pas !



REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

ELECTIONS MUNICIPALES de 1945

ATTRIBUTION DU PAPIER AUX CANDIDATS

L'attribution des candidatures aux élections municipales est étendue sur les distributions suivantes conformément aux décisions de la présente loi et de son décret d'application.

Les candidats sont répartis en deux catégories, à savoir :

Bulletins de vote

A l'effet de leur attribution aux candidats :

Affiches

Les candidats sont répartis en deux catégories, à savoir :

1. Les candidats qui ont été élus au scrutin de liste par les électeurs de la commune.

2. Les candidats qui ont été élus au scrutin de liste par les électeurs de la commune.

Les candidats qui ont été élus au scrutin de liste par les électeurs de la commune sont répartis en deux catégories, à savoir :

Demande de papier par les candidats

Les candidats doivent adresser leur demande de papier à la Préfecture de la Haute-Garonne, à Toulouse, au 10, rue de la République, au plus tard le 15 mai 1945.

La demande doit être accompagnée de la somme de 100 francs en espèces ou en mandat postal, payable à l'ordre de la Préfecture de la Haute-Garonne, à Toulouse, au 10, rue de la République.

Toulouse, le 5 avril 1945.

Paul Le Prieux,
Le Secrétaire général, délégué.
E. LAGUERRE

Il est accordé aux candidats et aux électeurs des communes de la Haute-Garonne, à l'effet de leur attribution aux élections municipales, la somme de 100 francs en espèces ou en mandat postal, payable à l'ordre de la Préfecture de la Haute-Garonne, à Toulouse, au 10, rue de la République.

Les candidats qui ont été élus au scrutin de liste par les électeurs de la commune sont répartis en deux catégories, à savoir :

1. Les candidats qui ont été élus au scrutin de liste par les électeurs de la commune.

2. Les candidats qui ont été élus au scrutin de liste par les électeurs de la commune.

La demande de papier doit être accompagnée de la somme de 100 francs en espèces ou en mandat postal, payable à l'ordre de la Préfecture de la Haute-Garonne, à Toulouse, au 10, rue de la République.

Les candidats qui ont été élus au scrutin de liste par les électeurs de la commune sont répartis en deux catégories, à savoir :

1. Les candidats qui ont été élus au scrutin de liste par les électeurs de la commune.

2. Les candidats qui ont été élus au scrutin de liste par les électeurs de la commune.

Elections Municipales du 29 avril 1945.
Citoyennes. Citoyens Appel aux Electeurs et Electrices

Les délégués des groupements suivants :
Mouvement de Libération Nationale, Front National, Mouvement républicain populaire, Confédération générale du Travail, Union des femmes de France, Action féminine, Parti Communiste, Parti Radical, Parti Socialiste (S.F.I.O.)

Repondant présent à l'appel de la Résistance, in conseil par le général de Gaulle, qui demande à tous ses organismes de s'unir contre le fascisme et la réaction, approuvant, en tous lieux, le programme intégral du Comité National de la Résistance et décidant de présenter à nos suffrages une liste commune.

Elle s'unissent, car ce programme est en danger.

Après une période de chapelet, provoqué par le succès de la Résistance, les adversaires, au bout de la tête, ils veulent conserver leurs privilèges ! Des élections nettement à droite seraient leur jeu, aussi veulent-ils de créer des dévotions.

Digiser pour régner, telle a toujours été leur technique.

Tous déjouez cette manœuvre.

Citoyennes et citoyens qui êtes les victimes de ces finances, oracles, ministères, en votant pour la liste commune de la Résistance, vous obtenez inévitablement de voir enfin cesser l'exploitation de ceux qui travaillent et d'acquiescer le droit à une vie normale !

Plus de parasites vivant aux dépens des producteurs, plus de privilèges pour une minorité oisive, que chacun participe, en fonction de ses moyens, au bien-être commun.

Le programme local s'inspire de ces idées.

Mouillons chaque les transformations nécessaires, voire indispensables, seront réalisées en fonction de bonnes finances, si nous sommes nos élus.

Nous nous efforcions d'abord, en raison des circonstances, d'arrêter ce qui compte, rigueur à l'achat, eau, éclairage, voirie, électricité, etc...

L'hygiène sera l'objet de tous nos soins, la propreté étant la base de la santé, nous nous efforcions d'améliorer la vie scolaire en accordant plus d'importance à l'école maternelle et aux écoles de nuit, médicales avant leur fonctionnement, une caudière scolaire pour les enfants des écoles sera organisée ; avec la collaboration des groupements féminins nous instaurons des cours d'initiation et de littérature afin d'éduquer les futures mères de famille, des ateliers de pe et de bois seront installés pour les garçons ainsi que des cours agricoles et horticoles.

Nous nous efforcions aussi de vérifier le fonctionnement quoique les municipalités n'avaient pas encore, ni la responsabilité. Enfin nous mettrons à l'étude, pour nos deux meilleurs, tout un programme de travaux pour l'assainissement et l'embellissement de notre cité qui sera fait de bon cœur. Nous savons aussi que tous les vrais républicains, contre tous les réactionnaires, nous qui n'hésitons pas, pour leur intérêt personnel, à traverser l'intérêt général.

Nous mettrons en pratique la biologie républicaine, liberté, égalité, fraternité, pour un parfait bonheur. Votez nous en bloc pour la liste commune **Appel Citoyens et aussi pour la République.**
Pour la France.

Elles sont allées à la Mairie-Ecole, le plus souvent en famille au moment de la journée qui leur paraissait le plus propice. Il y avait plusieurs bureaux de vote, l'un salle des pas perdus (c'est celui que les 8 citent), les autres (2 ?) dans des salles de classe ; des isolements avaient été installés ; les urnes électorales fabriquées par un employé municipal. Des assesseurs avaient été désignés par chaque tête de liste ; d'autres recrutés à l'ouverture du scrutin, le plus jeune et le plus âgé des électeurs présents dans la salle (procédure traditionnelle dans les élections du 19^e siècle). Elles disent leur inquiétude du moment ; c'était la première fois qu'elles rentraient dans un bureau de vote, aucune n'avait accompagné les électeurs de leur entourage ; elles étaient donc un peu crispées, émues aussi parce qu'elles ressentaient l'importance de l'acte qu'elles allaient accomplir, « un devoir » ; l'une dit son contentement de femme. Dans la salle, la procédure était expliquée par un des assesseurs ; s'ajoutaient les conseils des proches, les consignes portées sur la carte d'électeur ; tout cela d'autant plus nécessaire que les modalités de vote dans les petites communes sont un peu compliquées : les candidats se présentent sur des listes mais le scrutin est uninominal ; les électeurs peuvent rayer des noms, en ajouter, panacher les listes. Deux listes étaient en compétition la Liste commune Républicaine Antifasciste, conduite par J.-L. Puig, la liste Prisonniers conduite par F.Roche (document 4 et 5). Dans le bureau de vote, pas de bousculade, d'attente particulière ni d'incident ; aucun de nos 8 témoins n'a vu les religieuses du monastère il est vrai que leur déplacement a été plus discret qu'on ne pourrait l'imaginer : elles sont venues par groupe de 4, chaque groupe sortant de la clôture lorsque le précédent la réintégrait !

- Ont-elles assisté au dépouillement ?

Oui, dit l'une qui se rappelle avec quelle minutie on y procédait ; une autre parle d'ambiance chaude mais convient qu'il s'agit peut-être de scrutin postérieur au 29 avril. La liste Puig est intégralement passée dès le 1^{er} tour (document 6).

- Y a-t-il eu des réactions hostiles ou favorables à cette première dans la vie politique des femmes ?

Des ricanements de quelques « anciens », persuadés que les femmes ne pourraient que mettre la pagaille !!! La politique ne saurait être qu'une affaire d'homme ! Opinion largement répandue ; en témoigne cette anecdote savoureuse, racontée par une Blagnacaise d'adoption : « En 1939, j'étais élève au collège de jeunes filles de Millau en classe de philosophie. Arrive un Inspecteur Général de philo qui à la fin du cours nous

interroge sur nos projets d'avenir. Nous parlons du droit de vote ; stupeur de l'Inspecteur et admonestation : Mesdemoiselles, la République vous a donné la possibilité de vous instruire ; c'est déjà bien ! Votre rôle n'est pas de gouverner la Nation ». Mais peut-être Monsieur l'Inspecteur avait-il eu le temps de changer d'opinion entre 1939 et 1945 et s'était-il rallié à la position du Général de Gaulle, estimant qu'on ne pouvait priver du droit de vote les Françaises, étant donné le rôle qu'elles avaient joué dans la Résistance.

Depuis 1945, les hommes se sont habitués à côtoyer les femmes dans les bureaux de vote et les femmes ont pris l'habitude de voter et de choisir de plus en plus librement leurs représentants. Mais, malgré les avancées récentes effectuées grâce à la loi sur la parité du 6 juin 2000, la présence des femmes dans les institutions françaises reste encore trop insuffisante : ainsi, l'Assemblée Nationale ne compte que 12,3 % de députées femmes ; les conseils généraux sont toujours des bastions masculins... Bref, les femmes ont encore des choses à conquérir !

Christiane COMBELLES

Sources

Archives municipales
1k33 : affichage électoral
1k35 : liste des candidats aux élections municipales
1k39 : procès-verbal d'élections

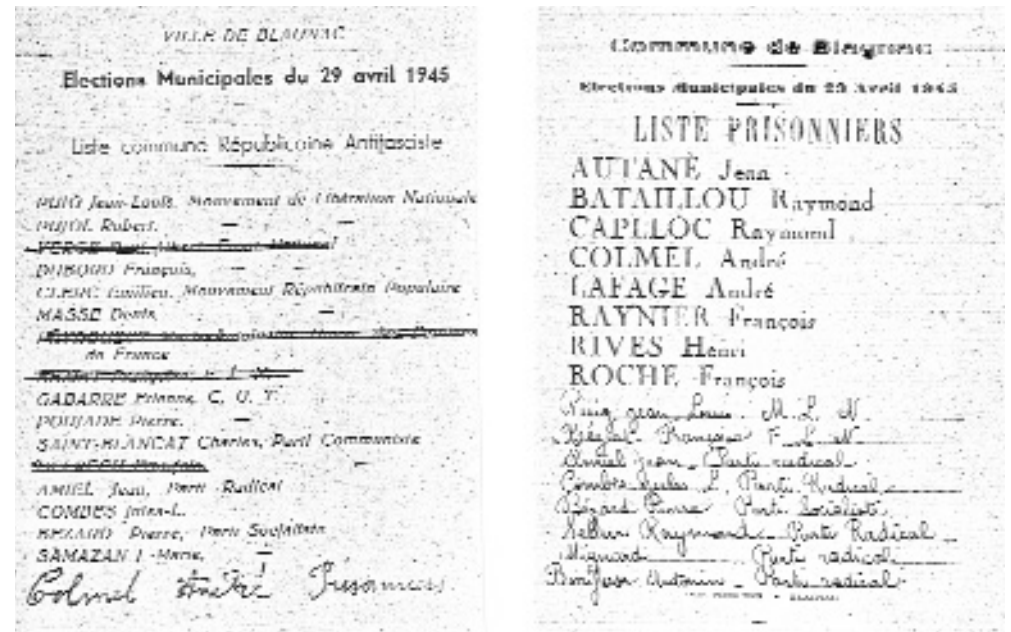
Remerciements

à Mesdames Argelès, Bézard, Giguët, Laconde, Luguëtis, Penarun, Prevost, Salles, Trouillet, Weidknet pour leurs témoignages
à tous ceux et celles qui ont participé à l'enquête, fourni des documents et permis la réalisation de cet article.



4 - Les listes en présence

- 1) le Front National est un mouvement de Résistance qui se développe à partir de la fin 1941, à l'instigation des communistes.
- 2) le F.L.N., représenté par Françoise Beziat (Comité des Femmes de Libération Nationale) apparaît dans le programme sous le nom d' Action Féminine.



5 - Exemples de suffrages exprimés qui montrent les modalités du vote.

L'AÉRODROME CIVIL DE TOULOUSE-BLAGNAC de 1945 À 1965

Dans un numéro de notre revue, nous avons déjà évoqué comment la guerre avait emporté dans sa tourmente ce vaste terrain destiné en 1938 à devenir "aérodrome civil" et les usines d'aviation qui l'entouraient. Malgré les énormes dégâts causés par les bombardements alliés ensuite par l'armée allemande lors de son départ précipité le 19 août 1944, les conditions favorables au développement d'une activité aéronautique existent toujours, vaste terrain plat et bien orienté, usines performantes avec une main d'œuvre très qualifiée, équipages de valeur pour les vols d'essais et d'entraînement au service d'appareils conçus et réalisés sur place.

Tous les atouts semblent réunis.

De nombreux obstacles restent encore à franchir avant la réalisation de "l'aérodrome civil" qui saura allier le développement du trafic aérien et la réalisation d'avions souvent prestigieux. Mais le but sera largement atteint et Blagnac petite bourgade rurale de 1920 deviendra la ville nouvelle que nous connaissons aujourd'hui.

DERNIERS MOIS DE GUERRE, DERNIERS DRAMES

Dès les premiers jours de la Libération, ouvriers de la S.N.C.A.S.E. et pilotes de chasse remplacent les croix noires dessinées sur les D 520 par des cocardes tricolores et des croix de Lorraine. Avec ces appareils, Barbot, Galy, de Bar... pourchassent les troupes ennemies en déroute.

Les autorités militaires F.F.I. de la région décident dès août 1944 de créer un groupe de chasse placé sous le commandement de Marcel Doret, afin de continuer le combat dans la poche de Royan-Pointe-de-Grave où les allemands sont retranchés. Avant son installation sur l'aérodrome de Francazal le groupe subit sa première perte. Le 11 déc. 44, le pilote Pierre Maublanc, neveu de Marcel Doret, s'écrase sur le terrain de Blagnac au cours d'un vol d'entraînement.

Un groupe de bombardement, placé sous le commandement de Jacques Dor, équipé de Junker 88 en réparation dans les usines de la S.N.C.A.S.E., est basé lui aussi sur le terrain de Blagnac. Le 7 décembre un de ces appareils bascule brutalement au décollage, percute une maison dynamitée, faisant quatre victimes : André Bonnafous, Pierre Coudoux, Elie Lagroselle et Jacques Reulet.

Le 28 janvier 1945, René Mathon est happé et décapité par une hélice.

La commune de Blagnac, en quatre mois de guerre enregistre le décès de six combattants, Morts pour la France.

Il y a lieu de rappeler l'accident du 13 novembre d'un autre JU 88 faisant quatre victimes sur le territoire de Colomiers.

Dix combattants, Morts pour la France ont péri sur le terrain de Toulouse-Blagnac dans les derniers mois de la guerre.

DIFFICILE DÉMARRAGE DU TRAFIC AÉRIEN



Tour de contrôle sur pilotis

Après la fuite des troupes allemandes, l'armée britannique prend le commandement de l'aérodrome jusqu'à la fin des hostilités. Les militaires anglais installent dans une dizaine de baraques Adrian, les services de navigation aérienne, utilisant une tour de contrôle en bois très rudimentaire, montée sur pilotis, accessible par une échelle. Survivante des derniers combats ou édifée par les nouveaux utilisateurs ? Nul ne peut en témoigner.

En 1945, les services de l'aérodrome civil quittent Francazal et viennent s'installer à Blagnac. René Barthe, contrôleur de la navigation aérienne fait partie de l'équipe chargée de faire l'inventaire et de dresser l'état des lieux avec les britanniques. Transmission de pouvoirs pacifique et fraternelle ! Les services français de radio, de météo, de contrôle aérien, de douane, de police, de contrôle sanitaire s'installent dans les baraquements.

Les sabotages pendant l'occupation, les derniers combats pour la Libération du

territoire national ont sérieusement endommagé les réseaux ferroviaires et routiers. C'est seulement en novembre 44 que le train relie à nouveau Toulouse à la capitale. Il devient parfois plus facile d'emprunter l'avion.

Adoptant ce moyen de transport, le trafic postal fonctionne assez rapidement. Dès septembre, un service Paris-Toulouse est assuré quotidiennement suivi le 26 août 1945 par une ligne Paris-Bordeaux-Toulouse-Pau qui durera de nombreuses années.

Le trafic aérien pour les voyageurs rencontre plus de difficultés. A la fin de 1945, Air France organise avec Paris trois aller-retour par semaine mais la ligne est supprimée en 1947 ; les liaisons aériennes avec l'Indochine puis Madagascar en raison des "événements" mobilisent les rares appareils disponibles. Les compagnies d'Afrique du Nord prennent le relais. Air Maroc, sur la ligne Paris-Barcelone fait escale soit à Bordeaux soit à Toulouse, mais en 1950 supprime l'arrêt de Toulouse. Air Algérie exploite un service Toulouse-Paris puis Paris-Alger avec escales bi-hebdomadaires à Toulouse.

La Chambre de Commerce ne peut que déplorer l'absence de liaison quotidienne régulière avec la capitale.

Dès 1946, une société de lignes aériennes établit des liaisons aériennes régionales, Toulouse-Agen-Bordeaux, Toulouse-Pau-Biarritz, Toulouse-Perpignan, jusqu'à leur suppression en 1948.

C'est seulement en 1951 qu'une ligne éphémère Toulouse-Nantes est créée.

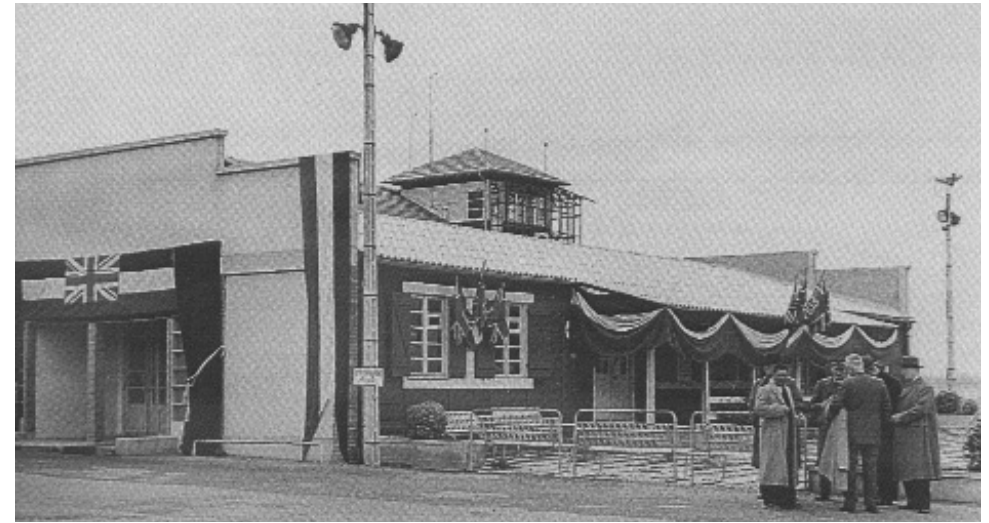
Toulouse-Paris demeure encore dans le domaine de l'utopie.

A partir de 1947, les liaisons avec les villes côtières de l'Afrique du Nord constituent les trois-quarts de l'activité aéroportuaire. D'abord bi-hebdomadaire, Toulouse-Alger devient quotidien en 1950.

PREMIÈRE AÉROGARE ET SA TOUR DE CONTRÔLE

Pour assurer ce trafic, pourtant bien faible, l'amélioration des installations précaires encore existantes devient très vite une priorité malgré les difficultés de ravitaillement en matières premières.

La tour sur pilotis où le contrôleur de la navigation aérienne, Pierre Lacoste scrutait l'horizon à la jumelle nous apparaît aujourd'hui bien pittoresque mais elle était devenue obsolète. Près des baraquements, un bâtiment en bois, matériau plus faci-



Jean-Louis Puig, maire de Blagnac accueille l'ambassadeur de Grande-Bretagne devant l'aérogare dominée par la tour de contrôle à l'arrière plan.



Les ouvriers et les ouvrières sont fiers de leur "Languedoc"



1945 l'aile volante SE 2100 a été étudiée clandestinement pendant la guerre. Après des essais par le nouveau chef pilote P. Nadot, elle restera sans suite.

lement disponible, s'élève bientôt. Il comprend une véritable tour de contrôle abritant les "aiguilleurs du ciel" et les services de météorologie ainsi qu'une aérogare avec salle d'accueil pour les voyageurs, terrasse et tarmac. C'est dans ces lieux que Jean-Louis Puig, premier magistrat de la commune accueille en 1951 l'ambassadeur de Grande-Bretagne. Ce bâtiment restera en service jusqu'en 1960.



1949 : l'armée de l'air et la marine recevront 60 Languedoc qui seront utilisés pour des missions de transport mais aussi d'essais. ainsi c'est un Languedoc qui servit d'avion porteur au Leduc 010, lui aussi fabriqué à Toulouse.

RELANCE DE L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

On ne peut dissocier cette activité de la vie de l'aéroport. Les appareils conçus et fabriqués dans les usines bordant l'aérodrome utilisent ce dernier et ses services de navigation pour leurs vols d'essais et d'entraînement.

Rappelons qu'au début de la guerre, 110 Dewoitine 520, commandés par le Ministre de l'Aviation sortaient chaque mois des usines de la S.N.C.A.M. où les effectifs, ouvriers, techniciens, ingénieurs dépassaient les 10.000.

Après l'Armistice de juin 40, cette production bien que ralentie a continué. En 1942, l'armée d'occupation s'est chargée de la réactiver.

La production du SE 161, « Le Languedoc » version civile du Bloch 161, s'est également poursuivie. De nombreuses femmes, riveteuses pour la plupart, font partie du personnel. En 1945, 100 appareils sont déjà prêts, le premier vol d'essai a lieu le 17 octobre.

Face à l'Angleterre et aux U.S.A. qui, épargnés par l'occupation et les bombardements ont pu continuer les constructions et les travaux de recherche, l'industrie aéronautique française a accumulé cinq années de retard. Le marché des avions est quasiment nul. Le personnel des usines est reconverti dans des fabrications hors aéronautique, bicyclettes, carcasses d'autobus, gazogènes etc...

Pourtant, malgré les contraintes de la clandestinité, des recherches particulièrement intéressantes ont été poursuivies. Dans les bureaux d'études de la S.N.C.A.S.E., dès 1941, des ingénieurs perfectionnent les D 520, conçoivent des planeurs.

En dehors de l'usine, camouflée, dans une grange, une équipe a mis au point le SE 2100, aile volante, appareil sans queue qui effectue son premier vol le 25 juillet 1945 (Revue n° 8).

Les études concernant l'Armagnac sont suffisamment avancées pour permettre dès la Libération le démarrage de la réalisation de ce gros porteur destiné au transport de passagers et de fret. Le premier vol a lieu le 2 avril 1949 (Revue n° 25).

Dès 1936, dans la région parisienne, l'ingénieur René Leduc avait conçu un avion de type nouveau, ne comportant aucune pièce tournante mais nécessitant le passage d'un important volume d'air. En 1937, Pierre Cot, ministre de l'Air, avait commandé le prototype. Pratiquement achevés en 1940, les travaux continuent clandes-



tinement à l'usine Bréguet de Montaudran où René Leduc a transporté ses ateliers. Malgré de gros dégâts causés par les bombardements, les travaux sont menés à bien. En novembre 1946, l'avion à tuyère incapable de prendre seul son envol est placé sur un avion porteur le Languedoc. L'année suivante, le 21 octobre 1947, s'effectue le premier lâcher en vol. Admiré par les Blagnacais et de nombreux Toulousains, le « René Leduc » baptisé très vite « tuyau de poêle volant » couvre 5400 mètres à 700 km/h. Les vols d'essais se renouvellent pour le plus grand bonheur des enfants qui agrémentent leurs dessins d'un gros avion portant sur son dos un petit compagnon.

AU CENTRE DE MÉCANICIENS NAVIGANTS

Au lendemain de la Libération, afin de répondre à la reprise de l'activité aéronautique est mise en place une structure appelée "Réseau des Lignes Aériennes Françaises" précédant ce qui allait devenir Air France. En juin 1945 pour former le Personnel Navigant Technique, en partie dispersé par le récent conflit, se crée à Toulouse le Centre de Perfectionnement du Personnel Navigant (C PPN) Le 1^{er} août de la même année, il vient s'installer sur l'Aérodrome de Blagnac. Le hangar recouvert de tôle ondulée où les salles de cours ignorent le confort de la climatisation, constitue pourtant un réel progrès, après la période héroïque à Toulouse boulevard



Au premier plan, la tour de contrôle et la première aérogare. En arrière des baraquements. Au fond le hangar abritant les appareils et salle de cours du "Centre de mécaniciens". A gauche la future aérogare en construction.

de Strasbourg dans une pièce unique de dix mètres sur quatre. Les stagiaires sont le plus souvent d'anciens mécaniciens ayant travaillé dans les usines ou entretenu les appareils au sol, mais ce sont aussi des personnels détachés de l'Armée de l'Air avec leur expérience récemment acquise. La sélection est sévère, les candidats sont admis après un essai professionnel et un examen de connaissances générales. A des cours de maths, physique, chimie, technologie, mécanique, électricité s'ajoute une formation plus spécifique, aérodynamique, technologie avions, moteurs, instruments de bord. Les travaux pratiques ne présentent guère de difficultés pour des anciens professionnels.

La récompense après tant d'heures d'études c'est l'expérience en vol, promenade pourtant bien rapide, « le taxi » décolle fait trois petits tours et se pose, les manœuvres de décollage et d'atterrissage étant les plus difficiles et les plus importantes.

Une douzaine de formateurs, ingénieurs, moniteurs, pilotes, animent ce centre où les stages durent huit à neuf mois. Le directeur, Monsieur Gonin, qui s'occupe également de l'entraînement sur DC 4 se montre « satisfait des stagiaires qui montrent un grand amour du métier sans lequel le travail de navigant n'est pas possible ».

Conditions matérielles et humaines réunies, développement faible mais certain, la cause de l'Aéroport Toulouse-Blagnac semble gagnée. Il suffit de poursuivre l'œuvre entreprise.

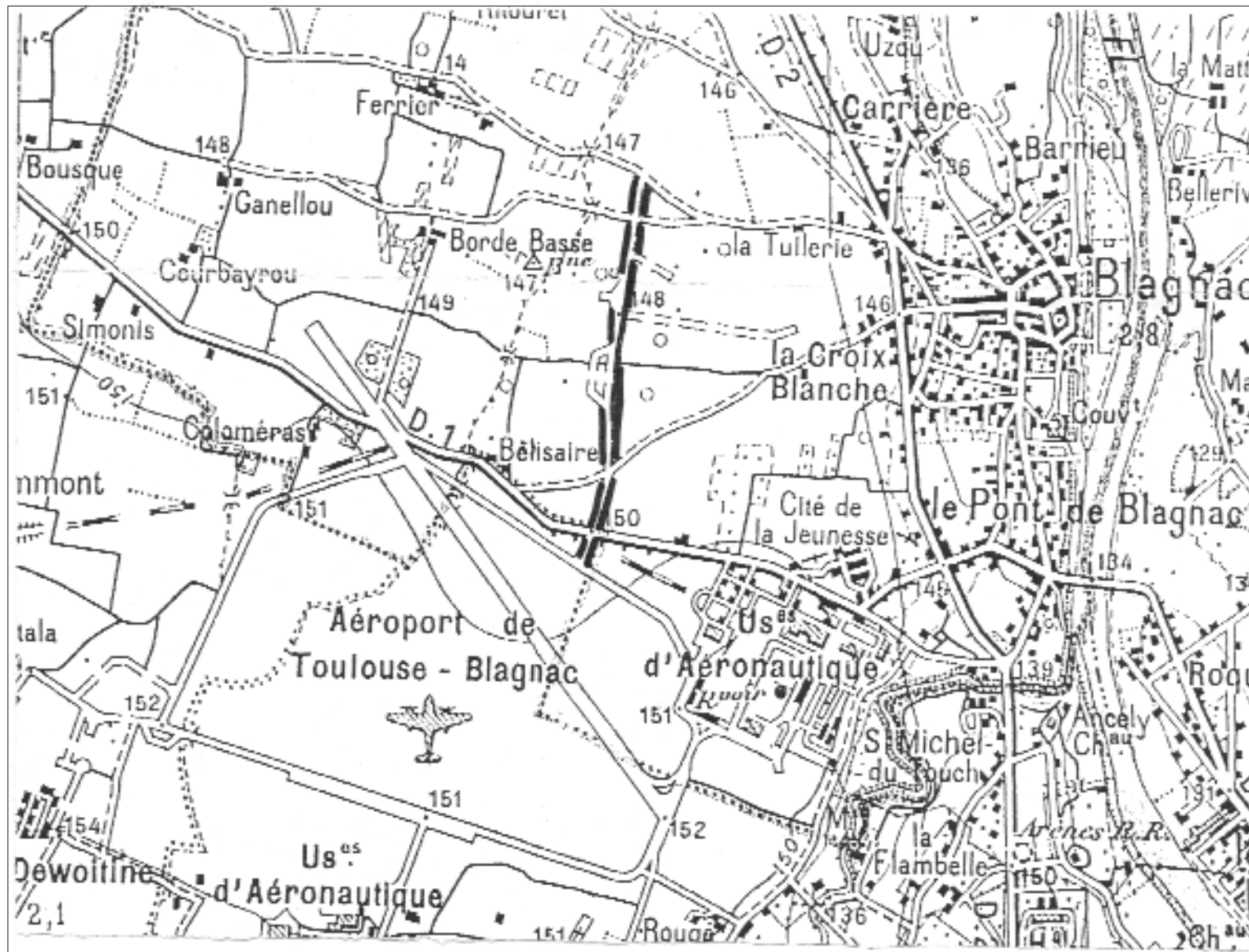
AGRICULTURE ET ACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE. PREMIERS PROBLÈMES

Dès le départ de l'armée d'occupation, les nombreux Blagnacais possédant ou cultivant des terrains proches de l'aérodrome ont tous la même volonté, remettre ces terres en culture le plus vite possible. Mais ils vont rencontrer beaucoup de difficultés.

Le 9 novembre 1944, Monsieur le Maire reçoit une lettre émanant de la Préfecture relative aux « aérodromes créés par les Allemands » qu'il s'empresse d'afficher. Interdiction est faite aux propriétaires de reprendre possession sans y être autorisés des terrains réquisitionnés. La conservation éventuelle dans le domaine de l'Air étant à l'étude cette situation pourrait « compromettre les besoins aéronautiques du pays ». Lourde responsabilité pour ces cultivateurs qui pendant « les années noires » ont rencontré tant de difficultés, laisser-passer obligatoire délivré par la Kommandatur, chemins mal entretenus, chevaux et animaux de trait réquisitionnés,

bombardements. Les difficultés de ravitaillement subsistent, les paysans s'adaptent.
Des pistes de dégagement, construites par les Allemands pour mettre les avions

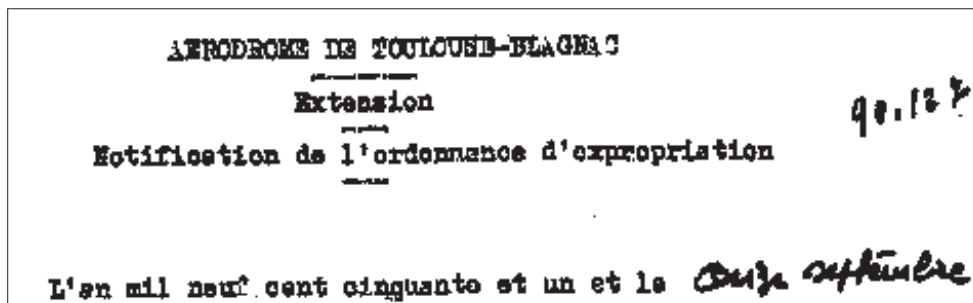
à l'abri pendant les bombardements traversent les champs. Malgré la levée des réquisitions à partir de 1^{er} juin 1946, le Conseil Municipal estime que la remise en état



Carte IGN 1951. La piste d'envol traverse la route de Cornebarriou (D1). Piste de dégagement que la mairie désire conserver. (tracée en gras)

des terrains serait trop onéreuse et propose de les conserver en indemnisant les propriétaires. L'une de ces pistes permettrait de relier aisément le chemin de Bélisaire à ceux des Nauzes, de Bordebasse et de Ferrier. Une commission comprenant des délégués des Services Agricoles, de l'Association des sinistrés et du Conseil Municipal contacte le Délégué Départemental.

Le développement du trafic aérien et surtout la construction de nouveaux appareils, l'Armagnac puis la Caravelle nécessitent de nouveaux travaux. La piste d'envol principale élargie à 60 m et prolongée à 2500 m traverse ainsi la route de Cornebarriou. Un arrêté du 14 septembre 1949 stipule que la circulation sera interdite sur 300 m de chaque côté de la piste, chaque fois que la S.N.C.A.S.E. en fera la demande. La circulation, certes était légèrement plus fluide que de nos jours mais ces blocages posaient tout de même quelques problèmes. Une déviation est envisagée qui transformerait le chemin des Nauzes en route départementale. Le Conseil Municipal, bien qu'en désaccord avec ce nouveau tracé, donne tout de même un avis favorable mais pose de nombreuses conditions, larges indemnités immédiates, tracés de chemin d'accès aux fermes restées sur le précédent CD 1. Le maire s'inquiète du sort réservé aux



L'allongement de la piste entraîne des expropriations de terrains et de bâtiments.

deux fermes du hameau de Bélisaire, situées bien près de cette piste... La rumeur prétend que dérangées par les décollages de la Caravelle, les poules produisent moins de poulets qu'autrefois !

La liaison avec Cornebarrieu se fera par la route de Grenade puis au carrefour de la rue de Bûches par le chemin de Ferrier en attendant l'autoroute.

Le Conseil Municipal se plaint très souvent d'être simplement informé des décisions prises sans avoir participé aux débats. Mais en vain !

Dans l'axe de la piste n° 1 la ferme Ganelou, appartenant à Madame Claire Bégué occupe une place idéale pour l'implantation d'un système de radiogoniométrie à ondes courtes, sécurisant l'atterrissage des avions. Les pourparlers engagés en 1947 aboutissent à un accord. Le pigeonnier est détruit et le sol nivelé pour 531 F d'indemnité.

Depuis fort longtemps, comme en témoigne un plan du XVIII^e siècle, un réseau de drainage, constitué par un réseau de fossés reliés à un « fossé mayrial » existait dans les terrains occupés par l'aérodrome. Afin d'assurer la sécurité des pistes, il faut procéder à son aménagement. Le Conseil Municipal demande que les travaux entrepris assurent une bonne liaison avec « le fossé-mère » qui acheminera les eaux vers la Garonne et qu'aujourd'hui nous appelons « le Riou ».

Pour améliorer l'alimentation en eau potable la commune envisage la construction d'un château d'eau, au bord du chemin de Bélisaire. Mais elle doit demander à l'Ingénieur des Ponts et Chaussées la hauteur maximum autorisée en fonction du plan de servitudes aériennes. En 1939 ce plan était très sévère, il exigeait de maisons construites près du pont sur la Garonne d'avoir moins de 10 m de hauteur ! En 1947, les servitudes aériennes sont évaluées en fonction de l'altitude, soit 190 m. Le château d'eau ainsi pourra atteindre la hauteur d'un immeuble de cinq étages.



Entrée de l'aérogare, à gauche la tour de contrôle.

Les services compétents de déminage de la Haute-Garonne sont encore sollicités dans les années 50 pour procéder à des opérations de déminage, l'une à la demande du propriétaire de Bordebasse, l'autre de la Gendarmerie. En 1951, une quarantaine de bombes à enlever sont signalées au lieu-dit Canqué.

Les traces de la guerre sont tenaces !

La vie blagnacaise, dans ces premières années de la paix retrouvée est assez peu perturbée par ces quelques adaptations nécessaires Marius Vincent, à Bélisaire continue à faire paître ses vaches et à vendre leur lait, le directeur de l'école des garçons apprend à ses élèves, sur le terrain, à tailler la vigne pour réussir de bonnes vendanges...

Quelques années de répit avant que la transformation et l'extension de l'aéroport bouleversent radicalement l'équilibre de la commune.

DE L'AÉROGARE EN BOIS À BLAGNAC I

En 1949, un grand projet d'aménagement des services aéroportuaires dressé par les services des Ponts et Chaussées est approuvé par le ministre des Travaux Publics. En 1950, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse (C.C.I.T.) obtient l'autorisation d'équiper et d'exploiter commercialement l'aéroport de Toulouse-Blagnac.



Le hall d'accueil de l'aérogare. Au premier étage, le restaurant au-dessus la terrasse.

Les travaux de construction du bâtiment destiné à accueillir les voyageurs commencent le 1^{er} juin 1951, les fondations sont achevées en octobre. Au printemps de 1952, l'aérogare sort de terre, bâtiment de 100 m de long et de 25 m de large en moyenne, rapidement achevé.

Un arrêté du 30 mai 1953 déclare l'aérodrome ouvert à la circulation publique. Sous la conduite de Gabriel Barlangue, Président de la C.C.I.T. l'inauguration a lieu le 12 juin 1953 en présence du ministre des Finances, d'un représentant du ministre des Travaux Publics et des Transports, du maire de Toulouse, du président du Conseil Général et du pacha de Marrakech, en témoignage des nombreuses liaisons aériennes avec le Maroc. Marcel Doret fait un "étourdissant" numéro d'acrobatie aérienne. Son éminence le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse avait déjà, le samedi 6 juin, béni le médaillon de la Vierge des aviateurs, en présence du Président de la C.C.I.T. et du maire de Blagnac.

Le 16 janvier 1954, c'est au tour du Président de la République, Vincent Auriol, de visiter l'aérogare conduit par Raymond Badiou, maire de Toulouse.

Une belle avenue bordée d'arbres permet d'accéder au rez-de-chaussée réservé à l'accueil des voyageurs et des visiteurs. Au premier étage se trouve un restaurant. La terrasse supérieure recouvrant l'ensemble du bâtiment devient le but de promenade privilégié de nombreux Blagnacais et même de Toulousains. Ils viennent admirer

avec leurs enfants les évolutions aériennes des avions de transport mais aussi celle des prototypes issus des usines voisines : à partir de 1955 "la sûre, la douce Caravelle" comme l'appellera le Général de Gaulle puis "le Concorde" qui effectue son premier vol en 1969. Quand des amis sont attendus, on peut assister à l'atterrissage de leur avion et rejoindre le hall d'entrée assez tôt pour les accueillir. De nombreux écoliers, conduits par leur maître ou maîtresse, élèves des écoles primaires mais aussi maternelles, viendront jusque dans les années 1970 visiter l'aérogare et admirer depuis la terrasse les atterrissages, les décollages, toute la vie qui anime un tel lieu.

Le personnel chargé de veiller à la sécurité de la circulation aérienne est toujours installé dans le bâtiment en bois, près des baraquements.

En 1960, un bloc technique de cinq étages atteignant 12,70 m de hauteur se dresse à côté de l'aérogare. Il accueille au rez-de-chaussée la météo, où les pilotes viennent consulter les prévisionnistes avant leur vol. Les étages supérieurs abritent les autres services de navigation aérienne. Un poste de vigie entièrement vitré couronne l'ensemble.

Un an plus tard une gare de fret est construite toujours sur le même alignement, de l'autre côté de l'aérogare elle-même agrandie en 1962-63, augmentation du trafic oblige.

A proximité de l'aérogare et des routes conduisant à Toulouse et à Blagnac une cité résidentielle composée de plusieurs chalets de un ou deux appartements permet



Le hall d'accueil.



Les promeneurs, depuis la terrasse supérieure admirent "la sûre, la douce Caravelle". A droite, le bloc technique, à l'arrière plan, quelques chalets de la cité résidentielle et le hangar du centre de mécaniciens navigants.

Photo Dieuzaide

de loger le personnel de ces divers services. Les enfants fréquentent le groupe scolaire de Blagnac. Organisé par les parents, habitants de la cité, un service de transport, premier de ce genre dans la commune, conduit ces enfants à l'école avec une "camionnette". Véhicule et chauffeur sont mis gracieusement par l'administration à la disposition des parents qui gèrent le fonctionnement et acquittent les frais d'assurance. "La camionnette" devenue célèbre dans le village conduit aussi lycéens et lycéennes à Toulouse, empruntée parfois par des adultes travaillant à l'aéroport quand les horaires le leur permettent.

Le trafic aérien se développe, la piste principale d'envol atteint 3000 m dépassant largement la route de Cornebarrieu, ce qui entraîne la destruction de la ferme de

AÉRODROME DE TOULOUSE-BLAGNAC

Aménagement de la voie de circulation nord

Acquisition par voie d'expropriation des immeubles non bâtis nécessaires pour permettre l'exécution des travaux

**décision rendue le 29 Novembre 1963
par Monsieur le Juge de 1^{re} Expropriation**

Les expropriations continuent.

Colomeras, de Ganelou et des fermes de Bélisaire. Tout cela accompagné de multiples procédures d'expropriation, l'aérodrome ne cessant de s'agrandir et de perfectionner ses systèmes de sécurité, installation d'un radar, d'un radio-phare, réfection du balisage. En 1965, près de la ferme de Bordebasse, les services météo disposent d'un nouveau bâtiment, complémentaire de la tour de contrôle. Les archives régionales abondantes permettent de consulter la climatologie (observations récentes et plus anciennes). Par ailleurs, la météo arrive à fournir des renseignements surtout quant aux paramètres d'altitude (températures, vent, pression) indispensables aux vols du Concorde, supersoniques et dans la stratosphère (entre 12.000 et 15.000 m) L'aérogare inaugurée en 1953, admirée pour sa beauté, sa terrasse sa possibilité d'accueillir 900 passagers chaque jour et d'assurer un mouvement d'avion toutes les dix minutes devient inadaptée à la nouvelle situation.

Le développement du trafic aérien et celui de l'industrie aéronautique, en particulier avec le programme Airbus, nécessitent de nouvelles structures aéroportuaires,

24.7.1973

**(Extension de l'aérodrome
TOULOUSE-BLAGNAC)**

ORDONNANCE D'EXPROPRIATION

**DEPARTEMENT HAUTE GARONNE
EQUIPEMENT-MINISTÈRE DES
TRANSPORTS**

0/

**Nous, HOSPITALIER, Premier Juge
au Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE,
Juge de l'Expropriation de la Haute Garonne,
désigné par Monsieur le Premier
Président de la Cour d'Appel de TOULOUSE.**



de nouvelles routes d'accès, de nouveaux plans d'urbanisme. Tout cela exige de nouveaux terrains, c'est-à-dire pour les Blagnacais de très nombreuses expropriations, situations toujours douloureuses souvent conflictuelles.

Aujourd'hui, les voyageurs utilisant la nouvelle aéroport tout comme les nouveaux Blagnacais ne se préoccupent guère de la disparition des fermes, des champs de blé, des vignes, des pâturages. Quand des enfants de la nouvelle école primaire de la place Georges Brassens posent cette simple question : Qu'est-ce qu'il y avait "avant" ? Il est bien souvent difficile de leur répondre !

Jeannette WEIDNETT

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- BACCABERE (Georges), JORRE (Georges) - Toulouse, terre d'envol. Ed. Privat 1966.
- RAYMOND (Henri) - Revue "Terre et ciel" n° 9 - Nov. 1946.
- Aéroport de Toulouse-Blagnac - C.C.I.T. - Mars 2003.
- L'aérodrome de Toulouse-Blagnac - C.C.I.T. - 1964.
- Histoire de l'aéronautique en Midi-Pyrénées. Institut régional d'histoire sociale - CGT Janvier 2005.
- A.N.A.F.A.C.E.M. - Anciens fonctionnaires Aviation Civile et Météo.
- Archives municipales de Blagnac.
- Documents et souvenirs personnels.

Remerciements à René Barthe, Jean-Claude Chazottes, Guy Lanusse, Roland Le Minous et Thérèse Zamanillo pour leurs précieux témoignages.

Pour répondre à la question des enfants, Blagnac "avant" : les lieux vers 1960

SAINT-EXUPÉRY ANECDOTIQUE



Fermant la trilogie éducative débutée par les collègues Jean Mermoz et Henri Guillaumet, le lycée Antoine de Saint-Exupéry a ouvert ses portes à Blagnac pour la rentrée 2004. Il nous plaît d'évoquer quelques anecdotes racontées par le journaliste et écrivain Max Pol Fouchet, qui eut l'occasion de fréquenter l'aviateur à Alger en 1944, pour avoir logé un temps au voisinage de son appartement.

Saint-Exupéry, quittant l'Amérique où il s'était réfugié pendant l'occupation de la France, avait mis à profit les suites du débarquement en Afrique du Nord pour rejoindre les Forces Aériennes Françaises Libres. Il revendiquait un poste au combat, nonobstant son âge qui le rendait

inapte suivant les normes de l'US Air Force, qui fournissait les avions et l'encadrement. Il obtint cependant, - que pouvait-on refuser longtemps à un héros comme Saint Ex - de piloter un "lightning" - "l'éclair" en français - non armé et plus très frais, pour remplir des missions de reconnaissances photographiques vers les côtes françaises, en prévision sans doute du futur débarquement dans la région de Toulon, qui fut réalisé le 15 août 1944 par l'Armée Française d'Afrique. Sans doute la vitesse supérieure et les perfor-

mances acrobatiques du "diable à double queue" - ainsi le désignait-on en raison de son double fuselage - étaient-elles peu en rapport avec les capacités d'un ancien pilote de ligne, du reste en mauvaise forme.

Mais l'aviateur revendiquait un engagement qui lui permettrait, il est permis de le penser, de mourir en pleine gloire, comme il avait vécu, dans la lignée de ses amis disparus en plein ciel, tels Mermoz, Reine, Guillaumet et encore d'autres, autrement que, presque anonyme, de décéder bêtement de vieillesse, dans son lit.

Dans son dernier ouvrage, Jean-Pierre Vernant, que j'ai connu en 1943 enseignant la philosophie au Lycée Fermat - il fut à la même époque responsable militaire de la Résistance dans la région toulousaine, ce qui lui valut la distinction de Compagnon de la Libération - avant d'être accueilli comme helléniste éminent au Collège de France. Jean-Pierre, donc, évoque la "belle mort" du héros grec, dont le prototype est Achille. A l'opposé, "l'industriel" Ulysse était "revenu, plein d'usage et raison, vivre entre ses parents le reste de son âge". Saint-Exupéry aurait pu être Ulysse, il choisit le sort d'Achille.

Toujours est-il, on le sait bien, que St Ex fut abattu par un chasseur allemand au voisinage de la côte varoise. Il n'y a pas si longtemps, un pêcheur trouva dans son filet la gourmette de Saint-Exupéry gravée à son nom, et des plongées dans le secteur trouvèrent une carcasse de Lightning qui pouvait être celui de l'aviateur. Quant à son corps, avait-il dû se changer, sous le feu de l'ennemi, "en lumière et chaleur", comme on a coutume de l'exprimer dans le milieu de "la Chasse".

Mais revenons au récit de Max Pol Fouchet. Il raconte qu'il entendait Saint-Exupéry regagner sa chambre, après quelque soirée entre officiers pilotes, arrosée comme il a toujours été coutume dans l'aviation, pour trébucher immanquablement sur une marche qu'il aurait dû pourtant repérer avec l'habitude, et prendre son lit en marche, après avoir bruyamment bousculé son mobilier : il est probable qu'il en rajoutait, pour impressionner les voisins, car il n'aimait rien tant que d'épater la galerie !

S'il était maladroit dans son corps de colosse culminant à 1,84, il était par

contre très habile de ses mains. Il avait coutume d'égayer ses amis par des tours de cartes et de prestidigitation, tels qu'il avait pu les apprendre et pratiquer dans les "cagnas" et les bars d'escadrille lors de fastidieuses escales, ou lorsqu'il avait été coïncé à Cap Juby comme chef d'escale. Au-delà des conversations et parties avec les copains, qui l'avaient surnommé "pique la lune" à cause de son nez retroussé, il occupait ses loisirs forcés, entre les vols, à écrire ses livres. C'est cette production littéraire qui aura fait sa gloire, mieux que la somme de ses heures de vol de pilote de ligne solitaire, ou que ses aventures dans la nuit, ou confronté avec "le courrier", aux vents de sable et aux orages, sous la férule de Didier Daurat.

Saint-Exupéry aimait à raconter certaines de ses aventures devant un cercle d'amis. Un soir, raconte Max Fol Fouchet, il entreprit d'évoquer avec le plus grand réalisme, car il était un mime impayable, son aventure en plein désert, où il faillit mourir de soif. Cette affaire était d'ailleurs à l'origine de son livre "Le petit prince". Titubant et faisant d'affreuses grimaces, il se mit à tirer une langue horrible traduisant les affres de la soif, si bien que des dames de l'assistance poussèrent les hauts cris, à la limite de l'évanouissement !

Il y avait un récit qu'il affectionnait supérieurement, c'est celui qu'il tenait d'un officier français engagé dans la guerre du Rif. Ce capitaine, avec sa compagnie, était, en vue de parlementer, l'hôte d'un chef de tribu, lorsqu'il fut attaqué par des guerriers rebelles. L'hôte jugea de son honneur de défendre celui qui était sous sa protection : il se battit avec lui et sa troupe contre les assaillants, jusqu'à les repousser. Par la suite, les pourparlers ayant échoué, le chef de tribu qui l'avait reçu auparavant, ayant opté pour la rébellion, vint trouver le capitaine, désormais son ennemi. Il lui dit : "nous avons brûlé pour toi trois cents cartouches. Il serait juste que tu nous les rende". Le capitaine trouva la demande légitime et lui donna les trois cents cartouches, dont certaines pouvaient être destinées cette fois à lui ôter la vie. Saint-Exupéry se montrait particulièrement touché par cette histoire. Connaissant les Maures pour avoir négocié avec eux, depuis Cap Juby, la libération de pilotes de l'Aéropostale tombés entre leurs mains, il ne doutait pas que le Riffain était persuadé que l'officier français, partageant avec lui le même sentiment de l'honneur, répondit à sa demande. D'ailleurs, sans cela, il ne l'aurait pas formulée.

Chevalier du ciel, il reconnaissait une même chevalerie chez de purs guerriers, fussent-ils parmi ceux que les aviateurs appelaient "les ram-pants".

H.R. CAZALÉ

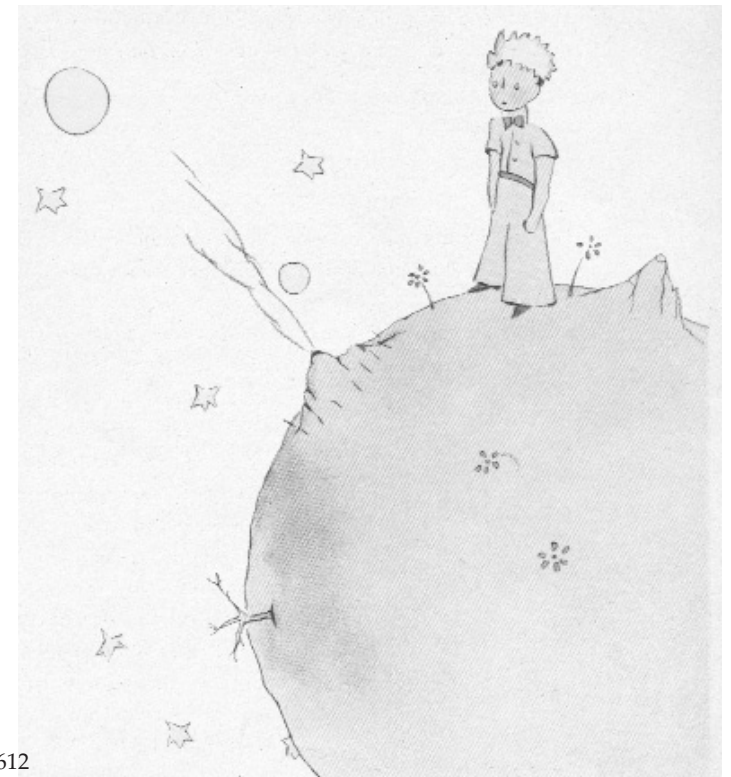
RÉFÉRENCES

- Entretiens télévisés de Max Pol Fouchet, entre mars 1956 et avril 1957, plus tard recueillis et publiés, documents à nous communiqués par Anne-Marie Rozelet, ancienne journaliste de radio, spécialisée en aéronautique et en histoire du Maroc moderne.

Jean-Pierre Vernant : "La traversée des frontières". Editions du Seuil. Octobre 2004.
Antoine de Saint-Exupéry - Le petit prince. Ed. Gallimard - 1946.

Documents photographiques

"Cent ans d'avions" de Yves Marc. Ed. Privat, 2001.



Le petit prince sur l'astéroïde B 612



Le dernier décollage de Saint-Ex aux commandes du "Lightning".